



# LE DEVOIR

## Coupe Rogers AT&T

### Mauresmo n'en espérait pas tant

En finale, elle a su vaincre le vent, la chaleur... et Capriati

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

Amélie Mauresmo. Tel est le nom qui sera gravé sur la Coupe Rogers AT&T 2002. Efficace du début à la fin de son match, la Française a dominé de belle façon l'Américaine Jennifer Capriati en deux sets de 6-4 et 6-1 hier après-midi à Montréal.

«Présentement, chu ben heureuse d'avoir gagné», a lancé de son meilleur accent québécois Amélie Mauresmo à la foule. Sur la galerie de la presse, on a raconté que, samedi après-midi, après sa victoire en demi-finale, elle avait eu droit à un petit cours accéléré d'expressions québécoises. «J'ai crissement bien joué», avait-elle alors conclu.

La dixième joueuse au classement signe ainsi sa deuxième victoire de l'année sur le circuit Sanex WTA. En février dernier, elle avait gagné un tournoi de moindre envergure à Dubai, aux Émirats arabes unis.

VOIR PAGE A 8: MAURESMO

## HORS-JEU

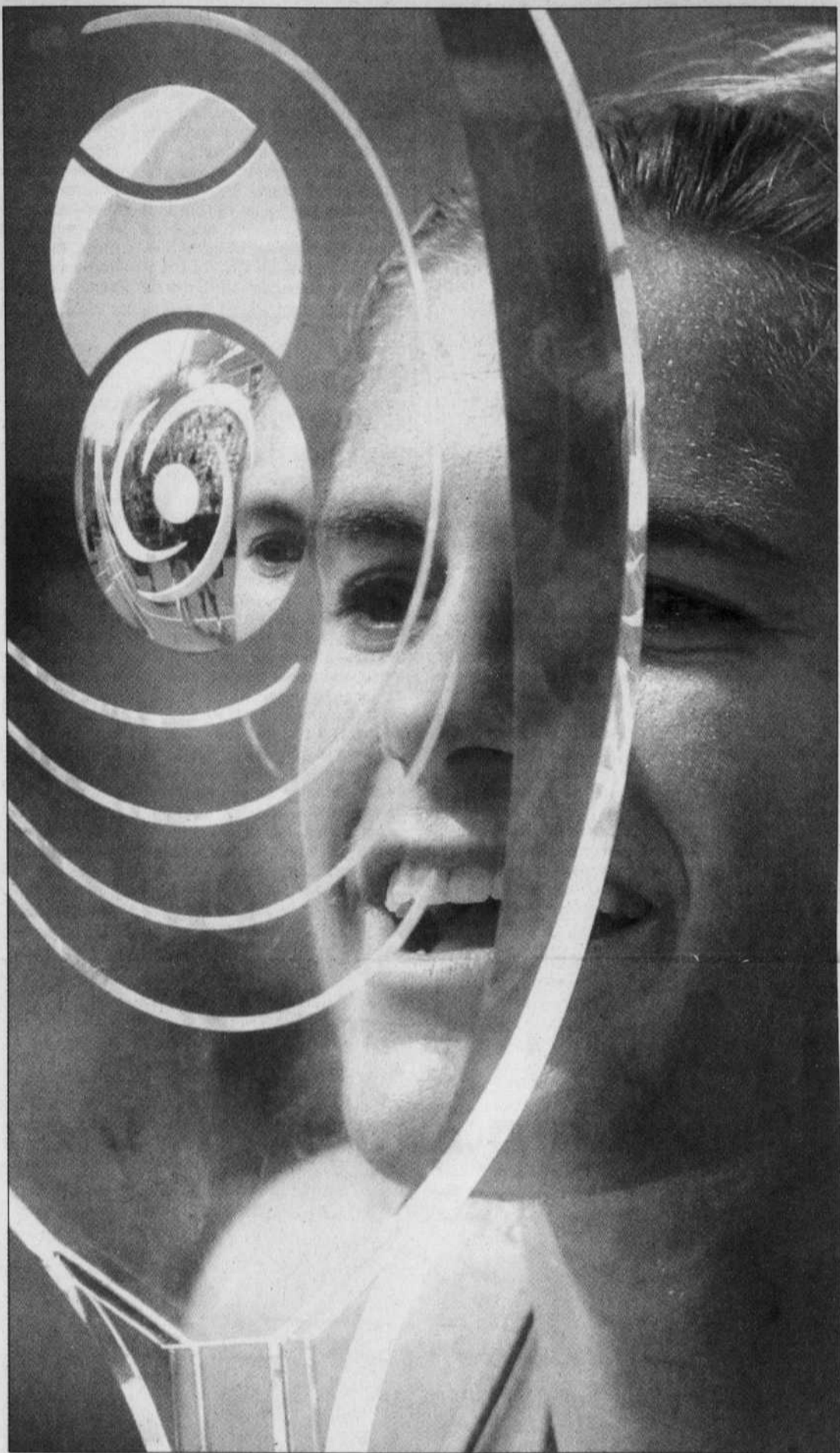
### Brûle encore

Rien de tel pour amorcer une journée de grosse finale qu'un peu de poésie. Toute cette pression, n'est-ce pas, et l'obligation d'être au bon endroit lorsque l'occasion passe d'être saisi au bon moment, faut mettre ça en perspective.

Or ça tombait rudement bien puisque, juste avant le match, sur la scène Tennis Canada jouxtant le stade du Maurier à l'est et la Promenade du sportif à l'ouest — en fait, c'est légèrement sud-est et nord-ouest, mais ça n'a pas une importance folle compte tenu de la profondeur du propos —, il y avait, joie, Pierrot Fournier en spectacle gratuit (pour peu qu'on fût déjà entré sur les lieux, ce qui n'était pas gratuit sauf pour les journalistes qui ont toujours tout sans payer mais ne sont jamais contents de rien). Pierrot Fournier qui chante Brel depuis tant d'années avec tant de justesse et d'élégance, qu'on dirait pratiquement un clone.

Et il y avait des signes. Quand il a entonné Voir un ami pleureur, il s'est mis à mouillasser. Ça tombé légèrement plus dru et les nuages noirs se sont empilés

VOIR PAGE A 8: ENCORE



La Française Amélie Mauresmo a inscrit son nom hier sur la Coupe Rogers AT&T après sa victoire en deux manches contre l'Américaine Jennifer Capriati.

## Caucus libéral

### 94 députés sur 170 appuient Chrétien

L'équipe Chrétien publie une liste dans un geste de dernière minute

MANON CORNELIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

À la veille d'une réunion du caucus national libéral qui s'annonce houleuse, deux ministres et trois députés ont, à la dernière minute hier, convoqué la presse pour rendre publique une liste de 94 députés libéraux ayant promis d'appuyer le premier ministre Jean Chrétien lors du vote de révision du leadership de février prochain.

Malgré les allures improvisées de l'opération, ils ont nié faire un geste désespéré ou agir sous le coup de la panique afin de modifier l'impression négative laissée par un sondage dévastateur publié vendredi dernier. «Ce n'est ni à la dernière minute ni quoi que ce soit. C'est le moment propice de faire cette intervention, d'indiquer cet appui considérable à l'endroit du premier ministre. Le faisant quelques jours avant le caucus, nous voulons [faire en sorte] que le caucus se concentre sur tous les dossiers importants pour les Canadiens», a soutenu le leader parlementaire Don Boudria.

«C'est pour faire en sorte que le caucus soit, comme il se doit, [...] une session de travail», a renchérit le ministre de la Justice, Martin Cauchon, qui a retardé son départ pour Saguenay pour être là. «Nous sommes ici justement pour éviter que le caucus passe trop de temps à parler de leadership», a ajouté le député Mac Harb, qui était accompagné des députés Dominic LeBlanc et Bonnie Brown.

VOIR PAGE A 8: DÉPUTÉS

Lire aussi en page A 3

■ Paul Martin garde ses réflexions pour le caucus de Saguenay

## LE MOT DE L'ACADÉMIE

### Réconciliation

La reconnaissance et l'acceptation de l'égalité sont le fondement de la réconciliation. Quand l'adversaire tenu pour l'agresseur d'hier et la victime ou le spolié, se retrouvent face à face, ils se regardent sans se reconnaître. Puis, ils décident de se parler. En présence l'un de l'autre, ils ne sont plus des deux côtés de la barrière de haine et d'hostilité, ils s'abordent comme des égaux.

Mais, pour en arriver là, il a fallu que le dominateur ait abandonné toute tentative de profiter de sa force, car la réconciliation peut aussi être une pernicieuse mystification, un hypocrite équilibre de forces pouvant, à tout moment, se briser et ouvrir de nouveau la porte aux hostilités.

La réconciliation se bâtit aussi par une ouverture sur l'avenir. Le passé ne disparaît pas d'un coup de baguette magique, mais la colère et la souffrance peuvent être sinon oubliées, du moins surmontées, même si elles laissent des traces. Dans ce cas, l'oubli est le grand réparateur, mais il ne peut pas être imposé.

La réparation est la première exigence de la réconciliation. De part et d'autre, car le partage des responsabilités peut être complexe, mais ne revient pas à un état antérieur d'harmonie, de collaboration ou d'indifférence. La connaissance de l'autre n'est pas garante de compréhension et d'amitié. Elle peut, au contraire, faire naître hostilité et refus. La réconciliation commence par l'acceptation de l'altérité. Il n'est pas nécessaire, pour l'accepter, de céder à un désir d'unité, voire de fusion, mais d'admettre la distance, afin d'empêcher tout heurt que suscite la présomption de ressemblance.



Naïm Kattan

VOIR PAGE A 8: RÉCONCILIATION

## Sondage Environics-Focus

### L'Ouest plus ouvert au scrutin proportionnel

C'est au Québec que l'idée plaît le moins

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

Coup de sonde. Alors que le gouvernement du Québec se prépare à lancer ses États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, un nouveau sondage réalisé par Environics/Focus pour le compte de l'Association d'études canadiennes, dont Le Devoir a obtenu copie, vient donner aujourd'hui un nouvel éclairage sur l'opinion de l'ensemble des Canadiens à l'égard d'une éventuelle modification du mode de scrutin électoral. Avec deux tendances: à l'est du pays, l'heure est au statu quo alors qu'à l'autre bout du Canada la représentation proportionnelle fait visiblement fureur. Un portrait qui est loin toutefois de séduire Jean-Pierre Charbonneau, ministre responsable au Québec de la réforme électorale.

Réalisé entre le 25 juin et le 16 juillet dernier auprès de 2002 Canadiens — et Canadiennes — ce sondage révèle qu'à l'échelle nationale, l'opinion publique est plutôt mitigée quant au système de vote qui pourrait être «le meilleur

#### QUEL SYSTÈME ÉLECTORAL LES CANADIENS PRÉFÈRENT-ILS ?

	Canada	Québec	Ontario	Alberta	Colombie-Britannique
Représentation proportionnelle	34 %	30 %	34 %	39 %	43 %
Système actuel	33 %	48 %	30 %	21 %	22 %
Vote préférentiel	25 %	17 %	27 %	30 %	26 %
Autre	1 %	*	1 %	-	1 %
Aucun	1 %	2 %	1 %	*	*
NSP / PR	7 %	2 %	8 %	10 %	7 %

Sondage Environics / Focus Canada

pour le Canada». À cette question, 34 % des répondants avouent une préférence pour la représentation proportionnelle, 33 % pour le mode de scrutin actuel — uninominal à un tour — et 25 % pour le vote préférentiel. Voilà pour le portrait d'un océan à l'autre.

Régionalement toutefois, la polarisation des points de vue est beaucoup plus évidente. En substance, les provinces de l'Est, dont le Québec et l'Ontario, adhèrent majoritairement au mode de scrutin actuel aux dépens des deux autres présentés. «Ironiquement, les Qué-

bécois démontrent le plus haut niveau de soutien à notre système présent avec 48 % des répondants, commente Jack Jedwad, directeur général de l'Association d'études canadiennes. C'est étonnant quand on sait que le Québec prend depuis des années de l'avance dans le débat sur la réforme électorale.»

Autre région, autre tendance: l'Alberta et la Colombie-Britannique se montrent pour leur part davantage versées dans la représentation proportionnelle

VOIR PAGE A 8: SCRUTIN

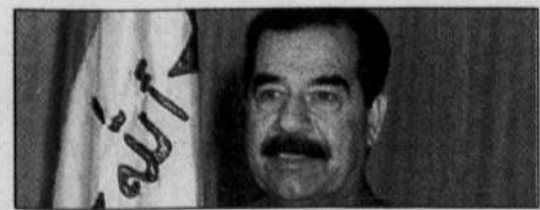
### Projet d'accord de 40 milliards entre Moscou et Bagdad

Ce ne sont pas les actuelles menaces d'invasion de l'Irak qui convaincront Moscou de ne pas coopérer avec Bagdad. La Russie a en effet confirmé hier qu'elle signerait un accord de coopération économique et commercial de 40 milliards de dollars avec l'Irak que George W. Bush accuse de faire partie avec l'Iran et la Corée du Nord, de l'axe du mal — en fait, c'est légèrement sud-est et nord-ouest, mais ça n'a pas une importance folle compte tenu de la profondeur du propos —, il y avait, joie, Pierrot Fournier en spectacle gratuit (pour peu qu'on fût déjà entré sur les lieux, ce qui n'était pas gratuit sauf pour les journalistes qui ont toujours tout sans payer mais ne sont jamais contents de rien). Pierrot Fournier qui chante Brel depuis tant d'années avec tant de justesse et d'élégance, qu'on dirait pratiquement un clone.

Et il y avait des signes. Quand il a entonné Voir un ami pleureur, il s'est mis à mouillasser. Ça tombé légèrement plus dru et les nuages noirs se sont empilés

■ À lire en page A 5

■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6



REUTERS

## INDEX

Actualités.....	A 2	Monde.....	A 5
Actualités.....	B 5	Mots croisés.....	B 5
Actualités.....	B 8	Météo.....	B 5
Actualités.....	B 1	Religions.....	B 6
Actualités.....	B 2	Sports.....	B 4
Actualités.....	B 2	Télévision.....	B 8



## • LES ACTUALITÉS •

Fête des enfants au parc Maisonneuve

## Une virée d'enfer

KARINE FORTIN  
LE DEVOIR

La Fête des enfants au parc Maisonneuve a encore une fois été «couronnée de succès», selon la Ville de Montréal. Mais pour plusieurs parents, la chaleur accablante a transformé ce qui devait être une journée rêvée en virée d'enfer.

Depuis quatre ans, la municipalité s'efforce d'offrir une expérience estivale mémorable aux enfants de moins de treize ans vivant sur son territoire. Cet été, pour la première fois, les célébrations s'étaient sur deux journées complètes.

Selon les organisateurs, plus de 150 000 personnes ont consacré quelques heures de leur fin de semaine à déambuler sur le site d'un kilomètre carré ou à visiter le Jardin botanique, l'Insectarium et le Biodôme, dont l'accès était gratuit pour l'occasion.

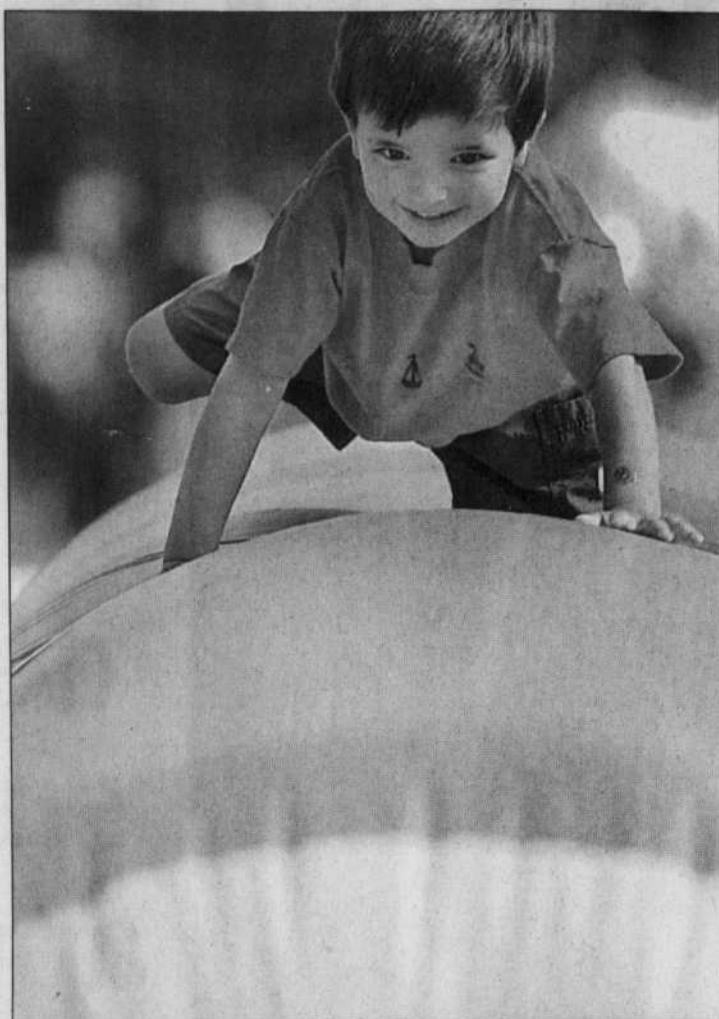
En milieu d'après-midi, hier, la foule était cependant plutôt clairsemée à la fête, la chaleur intense en ayant sans doute poussé quelques-uns à écourter leur sortie...

Trois tentes diffusant une petite brume avaient pourtant été installées spécialement pour rafraîchir petits et grands. Malheureusement, pour suffire à la tâche, il aurait fallu transformer le stade en piscine hors-terre, quitte à y faire flotter les immenses jeux gonflables qui fascinent tant les enfants.

Dans l'Aéroparc, les files d'attente en plein soleil étaient interminables pour des attractions aussi hautes en couleur que les anneaux dansants, le crocodile, de 45 m de long, et le pont suspendu.

Mais vers 15h, même le saxophoniste sur ses échasses et les clowns semblaient avoir hâte de rentrer chez eux. Le maquillage un peu dégoûtant, le pas hésitant, le sourire faible, ils dépensaient néanmoins des trésors d'énergie pour divertir les jeunes téméraires de tous âges qui s'obstinaient à rêver de 15 secondes de plaisir, d'une pirouette ou de la voltige tant espérée.

Bien campées à l'ombre, en bordure du coin des petits, trois grands-mamans bénévoles surveillaient une luxueuse poussette et son passager: un bambin d'à



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Les jeux gonflables ont encore une fois volé le spectacle à la Fête des enfants de Montréal qui se tenait toute la fin de semaine au parc Maisonneuve. En dépit de la chaleur accablante, près de 150 000 petits et grands ont participé à l'événement.

peu près 18 mois, qui dormait à poings fermés depuis une bonne heure. «Il y avait plus de monde hier. Les files étaient deux fois plus longues», confiait l'une d'entre elles. Mince réconfort...

Pour les impatients et ceux que l'été fait suer, la Fête avait toutefois bien autre chose à offrir que des activités sportives. Des dizaines d'organismes communautaires et culturels proposaient des ateliers nécessitant moins de mouvement: maquillage, fabrication de masques, de vire-vents ou de monstres, artisanat philippin, amé-

rindien, malgache, haïtien... Les familles avides d'ombre pouvaient aussi se rabattre sur d'amusants spectacles sous le chapiteau.

Sur le chemin du retour, la plupart des enfants semblaient très heureux de leur journée aux frais des contribuables et des commanditaires. En dépit des éléments et de l'air hébété de leurs parents, quelques-uns énuméraient même d'extraordinaires raisons de maintenir l'événement: «Parce qu'on peut voir des vraies motos de police», «parce que c'est différent» et surtout «parce qu'on peut manger des Popsicles».

Cérémonies du 60<sup>e</sup> anniversaire du raid de Dieppe

## Les vétérans canadiens sont accueillis en héros

ASSOCIATED PRESS

Dieppe — Avant les cérémonies commémoratives du 60<sup>e</sup> anniversaire du raid du 19 août 1942 qui auront lieu aujourd'hui à Dieppe, en France, les milliers de personnes présentes hier dans la cité normande ont pu rencontrer des vétérans et assister à un meeting aérien bien décevant.

Le passage éclair de la Patrouille de France hier en milieu d'après-midi dans le ciel de Dieppe a laissé un goût amer dans le public pourtant nombreux sur le front de mer. «J'ai fait plus de 200 km pour si peu de temps», lance en colère ce père de famille installé depuis le début d'après-midi.

Les Alphajet n'ont en effet effectué qu'une courte apparition — vingt minutes — en raison d'un ciel grisâtre alors que, quelques minutes auparavant, seuls un Spitfire MKV, puis un Bristol Blenheim, venus tout droit de Duxford

(Angleterre) avaient paradé dans le ciel, ne perturbant même pas le territoire des mouettes.

Mais les milliers de personnes présentes ont tout de même rendu un bel hommage aux Canadiens, allant vers eux pour saluer ceux qui se promenaient ou qui se recueillaient près de la plage. Car c'est bien sur le terrain du devoir de mémoire qu'est placé ce 60<sup>e</sup> anniversaire. «Les vétérans présents cette année n'auront en effet plus guère l'occasion de venir», explique Pierre Hamel, premier adjoint à la mairie de Dieppe.

C'est le cas de Bruce Carnali, 91 ans, et qui sera présent aujourd'hui lors des cérémonies officielles. Il est le doyen des 300 anciens combattants canadiens encore en vie.

Alors, et pour ces journées placées sous le signe du recueillement, toute la ville s'est mise en diapason, avec un pavoisement général. La feuille d'érable, sym-

bole du drapeau canadien, flotte partout dans les airs dieppois, que ce soit sur les fenêtres ou les vitrines. «Les soldats canadiens ont payé un lourd tribut lors de ce raid manqué du 19 août 1942», raconte le premier adjoint de la ville.

En effet, 907 figurent parmi les 1380 tués de l'opération Jubilee. Chaque nom est d'ailleurs inscrit sur un mémorial, actuellement et provisoirement installé au petit théâtre de Dieppe. Des 4963 Canadiens qui se sont embarqués pour l'exécution de cette opération, seulement 2210 sont revenus en Angleterre, et beaucoup de ces derniers avaient été blessés.

Ce matin, emmenée par Rey Pagtakhan, le ministre des Anciens combattants, John McCallum, ministre de la Défense, et Raymond Chrétien, l'ambassadeur en France, la délégation canadienne devait être forte d'environ 130 personnes, essentiellement des vétérans.

## EN BREF

## L'utilisation d'Internet stagne au Canada

(PC) — Le nombre d'utilisateurs canadiens d'Internet a stagné en 2002, demeurant le même que l'année précédente. Il y a toujours 60 % de la population qui sont des adeptes d'Internet. Ce faisant, les Canadiens ont glissé du troisième au quatrième rang des plus grands utilisateurs d'Internet au monde, au cours des 12 derniers mois. Le Canada vient maintenant derrière les Pays-Bas (61 %), les États-Unis (62 %) et le Danemark (63 %). Ces données proviennent d'une étude effectuée dans 37 pays auprès de 42 000 personnes par la firme Taylor Nelson Sofres Interactive. La firme Léger Marketing s'est occupée de la portion canadienne en menant 1500 interviews téléphoniques auprès

d'autant de Canadiens parlant ou français ou anglais. Toujours au Canada, l'endroit où l'usage d'Internet est le plus fréquent est à la maison (50 %) suivi du bureau (25 %), de l'école ou de l'université (5 %), de divers endroits tels les cafés et les bibliothèques (6 %) et le cellulaire (2 %). Par ailleurs, sur la popularité du commerce en ligne dans les 37 pays faisant l'objet de l'étude, le sondage montre que c'est aux États-Unis où l'on retrouve la plus forte proportion de gens qui ont eu recours au commerce en ligne (32 % des utilisateurs d'Internet ont emprunté cette avenue pour acheter de la marchandise ou des services au cours du dernier mois). Et tandis que la proportion moyenne mesurée dans les 37 pays s'établit à 15 %, les Canadiens pour leur part arrivent au 11<sup>e</sup> rang avec 16 %. La marge d'erreur de la portion canadienne du sondage est de plus ou moins 1,8 %, 19 fois sur 20.

## Amtrak remet en service ses Acela Express

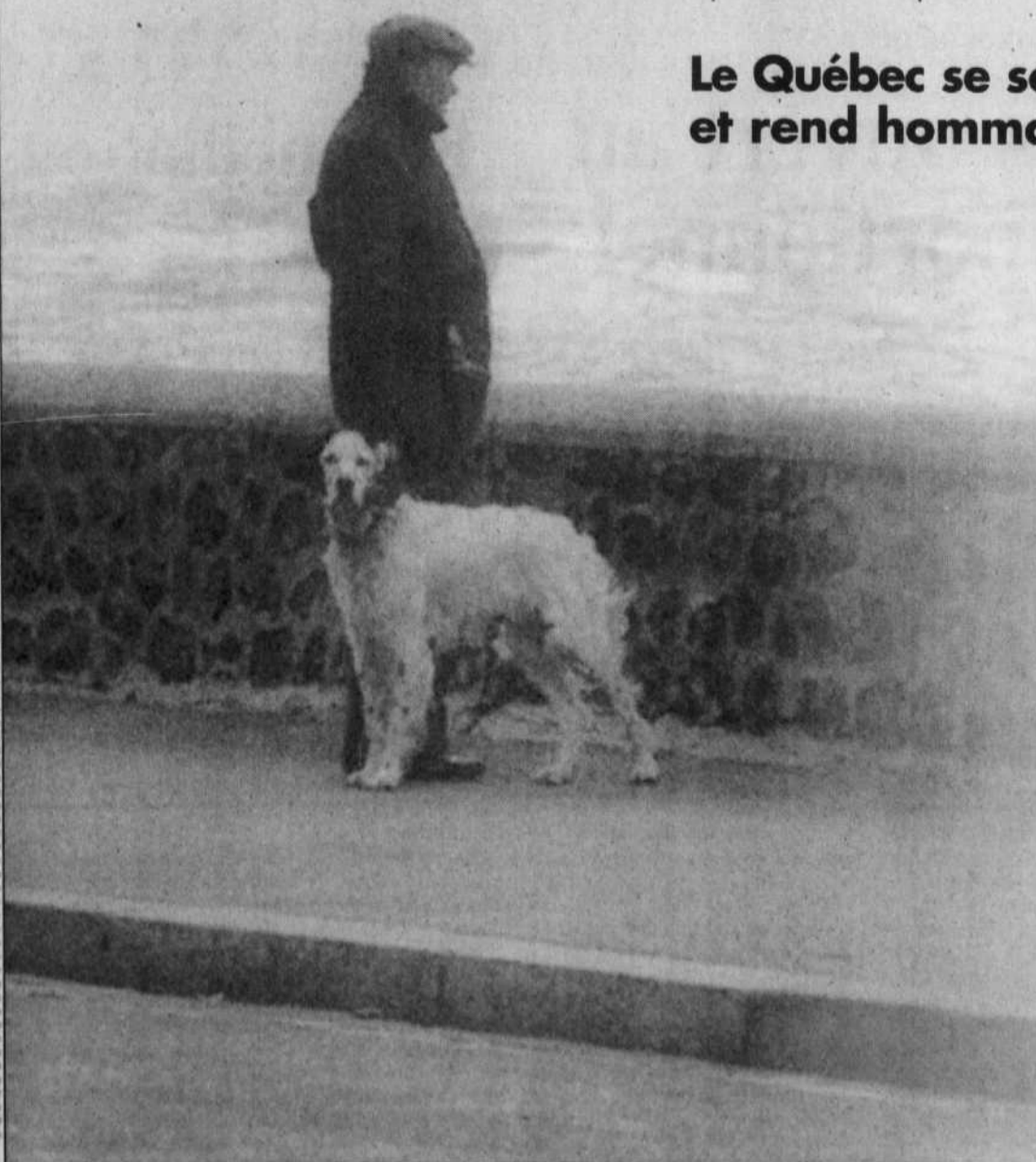
(AP) — Les Acela Express d'Amtrak reprennent du service plus tôt que prévu, neuf de ces trains à grande vitesse devant être à nouveau opérationnels dès aujourd'hui, a fait savoir le transporteur américain. Les trains, pouvant atteindre une vitesse de 240 km/h, assureront 30 départs depuis Washington, New York et Boston. Le nombre des liaisons est habituellement de 50 par jour. Amtrak avait tout d'abord annoncé que ses trains à grande vitesse reprendraient du service demain, au plus tôt. Les 18 Acela Express d'Amtrak ont été retirés de la circulation pendant la majeure partie de la semaine dernière, après que des inspecteurs eurent découvert des fissures sous plusieurs locomotives, fournies par la société Bombardier.


Débarquement de Dieppe  
Le Québec se souvient

Le 19 août 1942, un contingent de troupes alliées débarque à Dieppe.

Les pertes furent lourdes à la suite d'une bataille qui a marqué nos mémoires.

Le Québec se souvient des soldats morts au combat et rend hommage à leur bravoure et à leur courage.



Québec 

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

Pique-nique dans le fief de l'aspirant premier ministre

## Paul Martin garde ses réflexions pour le caucus de Saguenay

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

Sibyllin. À deux jours de l'ouverture du caucus libéral à Saguenay, Paul Martin persistait hier à se tenir loin, publiquement du moins, des questions entourant sa campagne à la direction du Parti libéral du Canada tout comme des prises de position de ses collègues députés à ce sujet. Mais l'ancien ministre des Finances et aspirant premier ministre reconnaissait toutefois que la grande réunion de la famille libérale qui débute demain dans l'arrondissement Chicoutimi va être l'occasion de «discuter de l'avenir du parti», a-t-il déclaré lors d'un pique-nique organisé dans son fief de LaSalle-Ville Énard hier matin.

L'esprit était davantage à la fête plutôt qu'à l'herméneutique des guerres de pouvoir et autres questions existentielles, hier, sur le boulevard LaSalle où les partisans de Paul Martin avaient organisé pour lui un déjeuner sur l'herbe et au bord de l'eau avec hot-dog et blé d'Inde. En principe. Car les journa-

listes, ayant répondu en grand nombre à l'invitation pour témoigner de cette rencontre amicale entre un politicien et ses électeurs, en voulaient visiblement plus...

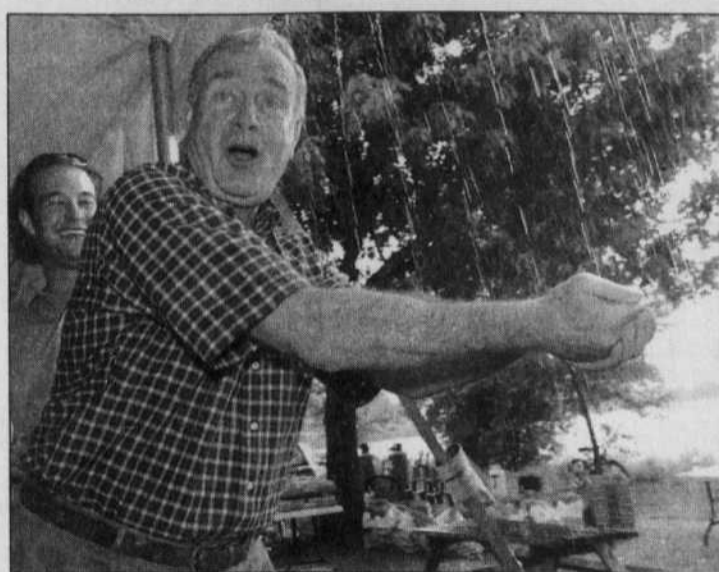
Interrogé lors d'un bref point de presse sur les tensions qui s'accroissent depuis quelques jours autour du leadership du Parti libéral, M. Martin a toutefois préféré esquiver les questions, précisant laconiquement que le caucus à venir va permettre aux députés de «parler politique». «C'est important pour le pays de parler des problèmes et des possibilités que nous avons au Canada, a-t-il déclaré. Mais il est important aussi de parler de la direction de notre pays et des étapes qu'on doit franchir. C'est un caucus important. Les députés ont leur mot à dire quand on parle de la direction de leur pays.»

Le député de LaSalle-Énard, actuellement en «consultation» dans tout le pays, est également resté tout aussi obscur à propos de la lettre d'appui que fait signer depuis quelques jours le clan Chrétien à ses députés prêtéant que personne ne lui en avait parlé.

«Je n'ai pas vu cette lettre», a-t-il dit. Même mutisme quant à la demande faite en fin de semaine dernière par la députée de Louis-Hébert, Hélène Scherrer, à Jean Chrétien d'annoncer son départ avant le début du caucus des députés. «Les députés ont le droit d'exprimer leur opinion. J'ai toujours cru qu'il fallait plus de démocratie dans le Parlement. Les députés ont le droit de parler», a commenté M. Martin entre deux séances de photographie avec des partisans venus à sa rencontre hier matin.

«Plus populaire que le pape!»

Et ils étaient nombreux, hier au parc des Rapides, tantôt enjoués tantôt émus au contact de «celui qui va devenir le prochain premier ministre du pays», croit Francesca Pizzi, une habitante du coin. Dans ses mains: trois photos d'identité que la septuagénaire a demandé, la larme à l'œil, à Paul Martin de signer, sous le commentaire amusé d'un autre participant au pique-nique: «Mon dieu! Cet homme est plus populaire que le pape!» «Je voulais ce souvenir. Ce sont les



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Malgré une courte averse, l'esprit était à la fête hier, sur le boulevard LaSalle où les partisans de Paul Martin avaient organisé pour lui un déjeuner sur l'herbe avec hot-dog et blé d'Inde.

photos de mon mari, de mes petits-enfants et d'un de mes cousins qui vit en Italie et à qui je vais envoyer la photo autographiée par Paul Martin

comme cadeau», a expliqué Mme Pizzi en souriant de bonheur. Quelques tables plus loin, un stand avait été installé afin de «répondre»

aux personnes désirant devenir membres du Parti libéral.

Heureux, Ovíla Gallant, Casque bleu à Chypre en 1969, l'était tout autant. Et comment! Il était venu à LaSalle dans l'espoir que Paul Martin accroche au revers de son veston la médaille du «Service de la paix» obtenue il y a quelques années pour service rendu à la nation. Avec succès. Le député en campagne ayant accepté de se prêter au jeu de la formalité symbolique lors d'une cérémonie rapide et improvisée dans un coin de la grande tente blanche montée pour l'occasion avec poignée de main et félicitations de circonstance.

Après LaSalle et ses multiples séances de photographie, ses sourires et ses interminables poignées de main, Paul Martin devait poursuivre ses «consultations» du dimanche en direction de Toronto. Avec au programme: la célébration du jour de l'indépendance du Pakistan, celles du jour de l'indépendance de l'Inde, une réunion organisée par la chambre de commerce des Philippines et un concert de musique de la St. Nicholas Greek Orthodox Church de Scarborough.

## Le pape Jean-Paul II sur les traces de Karol Wojtyła

Entre deux et trois millions de personnes ont assisté à la messe célébrée par le souverain pontife à Cracovie

STANISLAW WASZAK  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Cracovie — Jean-Paul II a poursuivi hier son retour vers le passé à Cracovie, ville du sud de la Pologne où il a passé la majeure partie de sa vie, après avoir célébré une messe empreinte d'une extraordinaire émotion devant une foule évaluée entre deux et trois millions de fidèles.

Dans la soirée, le souverain pontife, âgé de 82 ans, a demandé à ses anciens paroissiens de Cracovie de prier pour «le pape du temps de sa vie et après sa mort» devant l'église Saint Florian, où il avait été vicaire à la fin des années quarante.

«Je suis ému d'être là», a dit le pape qui s'est arrêté en papamobile devant cette église, sur le chemin entre la cathédrale de Wawel et le cimetière Rakowicki où sont enterrés ses parents, dans l'ancienne capitale royale polonaise où il a vécu la majeure partie de sa vie.

Affaibli par l'âge et la maladie, le chef de l'Église catholique a adressé sa demande émouvante après avoir longuement prié en solitude à la cathédrale de Wawel devant les reliques du Saint Stanislas, patron de la Pologne.

Au cimetière Rakowicki, il n'a pu s'agenouiller devant les restes de son père Karol, un ancien officier de l'armée austro-hongroise et de l'armée polonaise décédé en 1941, sa mère Emilia décédée en 1929 quand le pape avait à peine neuf ans et son frère médecin Edmund, mort à 29 ans. Le pape y a fait une prière sans descendre de sa papamobile.

## Mise en garde

Lors de la grand-messe du matin, Jean-Paul II a mis en garde l'humanité contre «les dangers jamais connus jusqu'à présent» que le troisième millénaire semble annoncer à côté de «nouvelles perspectives de développement», dans l'homélie de sa plus grande messe dans son pays natal, retransmise en direct par la télévision publique polonaise.

Le pape a exhorté les Polonais à défendre la liberté nationale empreinte de la marque du Christ. Il s'en est pris à la «propagande bruyante de libéralisme, de liberté sans vérité et sans responsabilité [qui] s'intensifie également dans notre pays».

Jean-Paul II a également insisté sur les valeurs de la famille et condamné à nouveau l'euthanasie dans cette démarche de l'homme «qui prétend décider, grâce à des manipulations génétiques, de la vie de l'homme et fixer les limites de la mort».

À la fin de la messe, le pape a eu un court échange avec la foule qui lui disait: «Reste avec nous, reste.» «Vous essayez de me convaincre de vous essayer Rome?»



REUTERS

Au cimetière Rakowicki, Jean-Paul II a fait une prière sans pouvoir descendre de sa papamobile devant la tombe de son père Karol et de sa mère Emilia.

leur a demandé sur un ton de plaisanterie le Saint-Père, en se référant aux rumeurs — démenties — sur une annonce de sa démission à l'occasion de son voyage en Pologne.

Le souverain pontife s'est accordé à l'occasion de cette messe un long bain de foule d'une demi-heure, circulant en papamobile parmi ses anciennes et nouvelles ouailles de Cracovie, dont il a été archevêque avant de devenir pape.

## Retrouvailles

Depuis son arrivée sur sa terre natale vendredi, Jean-Paul II a pris plaisir à des références publiques à sa vie, notamment «à ses 23 ans de plus» depuis son élection au Saint-Siège de Rome en 1978. Il a également choisi de parcourir et de consacrer les lieux directement liés aux 40 années qu'il a vécues à Cracovie.

Il y a consacré samedi une basilique dédiée au culte de la Divine Miséricorde dans la banlieue de Lagiewniki, où le jeune Karol Wojtyła passait tous les jours quand il travaillait dans les anciennes usines chimiques Solvay toutes proches, durant l'occupation nazie.

Lors de ses traversées de Cracovie à bord de la papamobile, le pape s'est arrêté samedi devant la maison qu'il avait habitée de 1938 à 1944, et devant l'église Saint-Stanislas où il avait prié pour sa vocation.

Aujourd'hui, le pape ira à Kalwaria Zebrzydowska, un haut lieu de culte marial en Pologne, qu'il avait connu grâce à son père et où il avait pris l'habitude de se rendre souvent du temps

où il était simple prêtre, puis évêque et cardinal. Si la météorologie et sa santé fragile le permettent, le pape a souhaité, en

guise d'adieu ou d'au-revoir à sa terre natale, survoler en hélicoptère Wadowice et les Tatras, ses montagnes préférées.

## Le patron de Vivendi tente de rassurer les actionnaires

ASSOCIATED PRESS

Paris — Dans une lettre envoyée aux salariés et actionnaires du groupe Vivendi Universal (VU), rendue publique hier, le nouveau PDG du groupe Jean-René Fourtou se veut rassurant, précisant que les actifs qu'il s'est engagé à céder, à hauteur de dix milliards d'euros dans les deux prochaines années, «sont parfaitement identifiés».

Après avoir tenu dans la semaine une conférence de presse et avoir vu le cours de l'action VU s'effondrer à la suite de l'annonce des résultats semestriels, le successeur de Jean-Marie Messier veut contrer les rumeurs allant bon train sur ses intentions et sa stratégie: «des informations contradictoires, souvent erronées, circulent et nourrissent l'inquiétude», note-t-il.

Reconnaissant que «la situation du groupe est [...] tendue», Jean-René Fourtou dit avoir «identifié les modalités de sortie de cette crise et les voies du redressement». Pour lui, «l'analyse de l'ensemble des activités et des actifs du groupe montre que la valeur de ceux-ci reste très supérieure à la dette».

Quant aux actifs qu'il compte céder, ils ont «déjà fait l'objet de décisions de cession», soit dans le cadre de la réorganisation de Canal Plus, soit qu'il s'agisse d'«actifs périphériques». Ce qui est possible car le groupe VU a «conservé un nombre considérable d'actifs dispersés, peu utiles, ou même inutiles à la stratégie de ces activités», ajoute M. Fourtou.

Donc, hors la vente immédiate de la maison d'édition américaine Houghton Mifflin, déjà annoncée, le reste «n'inclut ni notre participation dans Vivendi Environnement, ni celle que nous détenons dans Cegetel, ni nos 49 % du futur Canal», ni les autres activités d'édition de Vivendi Publishing, ni Universal Music Group, ni Vivendi Universal Entertainment.

Rappelant qu'il a négocié avec «sept banques une facilité de trésorerie d'un milliard d'euros», Jean-René Fourtou précise qu'elle est «aujourd'hui entièrement disponible». Reste que «deux milliards d'euros supplémentaires sont néanmoins nécessaires afin de tenir nos engagements et d'éviter des ventes d'actifs précipités», ajoute-t-il, estimant que «tout devrait être mis en place pour fin septembre au plus tard».

Se disant persuadé qu'il passera ce «cap difficile», même si le prix en sera «élevé» et que la «route reste semée d'embûches», Jean-René Fourtou conclut en disant compter sur «la mobilisation de tous».

LOTO QUÉBEC		Résultats	
TVA, le réseau des tirages			
<b>6/49</b>	Tirage du 2002-08-17	GAGNANTS	LOTS
		6/6	1 2 000 000,00 \$
		5/6+	6 93 502,40 \$
		5/6	142 3 180,80 \$
		4/6	8 711 98,70 \$
		3/6	176 077 10,00 \$
14 20 22 41 43 49	Complémentaire: (16)	Ventes totales:	12 224 146 \$
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$
<b>Quebec 4/9</b>	Tirage du 2002-08-17	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	12 500,00 \$
		4/6	717 50,00 \$
		3/6	15 549 5,00 \$
17 20 31 32 41 49	Complémentaire: (11)	Ventes totales:	535 083,00 \$
<b>SUPER 7</b>	Tirage du 2002-08-16	GAGNANTS	LOTS
		7/7	2 10 000 000,00 \$
		6/7+	14 60 313,10 \$
		6/7	313 2 360,50 \$
		5/7	18 194 145,00 \$
		4/7	385 393 10,00 \$
		3/7+	362 266 10,00 \$
		3/7	3 205 832 Participation gratuite
11 13 16 19 21 46 47	Complémentaire: (01)	Ventes totales:	46 481 430 \$
		Prochain gros lot:	2 500 000 \$
<b>Extra</b>	Tirage du 2002-08-16	<b>Extra</b>	Tirage du 2002-08-17
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
108745	100 000 \$	884006	100 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants passent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...

MISE SUR TOI  
1 866 505-JEUX

**ROLEX**  
Lady Yacht-Master  
en acier et  
or jaune 18 carats.

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTREAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876

# • LES ACTUALITÉS •

La Grande-Bretagne bouleversée

## Jessica et Holly sont retrouvées... mortes

La police détient toujours le concierge de l'école fréquentée par les fillettes et sa compagne

BETH GARDINER  
ASSOCIATED PRESS

Londres — C'est fini. Hier soir, les policiers britanniques ont annoncé être «aussi certains que l'on peut l'être» que les deux corps découverts non loin de Soham sont bien ceux de Jessica et de Holly, les deux petites filles de 10 ans disparues il y a très deux semaines, dans le sud-est de l'Angleterre.

«Il nous faudra peut-être encore quelques jours avant de pouvoir identifier définitivement les deux corps», a précisé le commissaire adjoint Keith Hoddy devant l'église Saint Andrew, où des centaines d'habitants du petit village, bouleversés, s'étaient rassemblés, attendant fébrilement que la terrible nouvelle devienne certitude.

«Nous sommes aussi sûrs que possible ce soir qu'il s'agit de Holly et Jessica», a-t-il dit, au lendemain de l'arrestation de deux suspects et de la découverte de deux cadavres dans un bois proche. Les familles ont été informées, et le policier a demandé aux journalistes assemblés de respecter un moment de silence.

Puis il a lu une déclaration des parents de Jessica, Sharon et Leslie Chapman, remerciant amis, policiers et citoyens pour leur soutien, et demandant désormais que leur douleur soit respectée. De leur côté, les parents de Holly, Nicola et Kevin Wells, se disaient «sous le choc de la perte de notre adorable fille».

Samedi, l'affaire qui mobilisait les enquêteurs et bouleversait toute la Grande-Bretagne, a pris une tournure dramatique avec l'arrestation

d'un couple soupçonné d'enlèvement et de meurtre. Dès lors, la police a annoncé qu'elle avait perdu espoir de retrouver Jessica Chapman et Holly Wells vivantes.

Quelques heures après, le village des fillettes, situé près de Cambridge, a dû faire face à une découverte macabre: celle de deux corps, non identifiés officiellement, retrouvés dans un bois près d'un chemin de terre à une dizaine de kilomètres de Soham.

Dans la nuit de samedi à dimanche, toute cette partie du Thetford Forest Park a été minutieusement fouillée par des experts médico-légaux à la recherche de preuves. Les corps devaient être transférés dans un hôpital local hier soir pour des examens supplémentaires.

Hier, toute la journée, Soham est resté plongé dans le chagrin, comme si l'attente des résultats de l'identification ne constituait plus qu'une formalité.

«Le cœur de Soham est brisé», pouvait-on lire sur une carte laissée parmi les fleurs devant l'église, où des centaines d'habitants se sont rendus prier à la mémoire des fillettes. «Toute la ville se sent agressée par la disparition de Jessica et Holly», a déclaré le révérend Tim Alban Jones.

### Suspects détenus

Les fillettes avaient disparu le 4 août dernier du village de Soham dans le comté du Cambridgeshire. Depuis deux semaines, tous les moyens étaient mis en œuvre pour les retrouver: aux appels télévisés

des parents succédaient les avis de recherche et un ultimatum lancé par la police, tandis que l'affaire figurait en première page de la presse britannique.

Les deux suspects détenus par la police font partie de la communauté: Ian Huntley, 28 ans, est gardien d'école, et sa petite amie Maxine Carr, 25 ans, travaille comme professeur assistante dans la classe de Holly et Jessica, tous deux à l'école primaire de Saint-Andrews à Soham. La police a simplement déclaré qu'elle détenait un homme âgé de 28 ans soupçonné d'enlèvement et meurtre, et une femme de 25 ans soupçonnée de meurtre, sans fournir officiellement de noms. Mais la presse britannique a identifié les deux suspects comme Huntley et Carr.

Avant son arrestation, le couple s'était montré particulièrement coopératif avec les enquêteurs. Peu avant le début des recherches, Ian Huntley avait déclaré aux policiers qu'il avait vu Jessica et Holly juste avant leur disparition, une histoire qu'il avait également racontée avec émotion aux journalistes et caméras de télévision. Quant à Maxine Carr, elle avait déclaré devant les caméras qu'elle garderait toujours la carte qu'Holly lui avait dessinée le dernier jour de l'école...

Pour l'heure, le couple n'a pas été formellement accusé: à compter de l'arrestation, la police disposait de 96 heures pour les inculper ou les relâcher, mais après une brève entrevue hier, un juge a accordé à la police 36 heures supplémentaires.

Le Villeray de Jasmine Dubé

## La célébration de la différence

Jadis villes ou quartiers, ce sont aujourd'hui les arrondissements d'une cité plus vaste mais qui a toujours pour nom Montréal. Ces entités conservent bien sûr leur histoire et leurs charmes propres. Des journalistes du Devoir sont allés revisiter cette île devenue ville unique, au hasard de promenades en compagnie de personnalités qui l'habitent. Aujourd'hui, Jasmine Dubé nous parle de l'arrondissement Villeray.



JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR

Dans la liste des endroits où Jasmine Dubé voulait absolument m'emmener, l'un figurait en priorité. Non, ce n'était pas l'immense parc Jarry, ni le marché Jean-Talon qui marque la frontière entre le quartier Villeray et celui de la Petite Patrie, ni l'une des grandes églises du territoire. Plutôt une toute petite boutique qui se spécialise dans la vente de... confitures!

Le ton était donné: on verrait Villeray dans les détails qui donnent à la vie sa rondeur, sa saveur, sa gourmandise. À l'image des pièces de théâtre (*Petit Monstre, La Bonne Femme, Le Pingouin...*) et des romans pour enfants qui ont fait la réputation de Jasmine Dubé et lui ont valu de nombreuses récompenses: des Masques, ou le prix Arthur-Buies pour l'ensemble de son œuvre. Le Villeray de Jasmine Dubé, ce sera celui des familles, des ruelles, des enclos cachés, des boutiques inattendues.

C'est surtout celui qui ne se visite pas: les grandes jasses entre voisins, appuyés sur la clôture; les tomates qu'on échange l'été; la voiture embourbée dans la neige qu'on pousse en gang l'hiver. Et la fille d'à côté qu'on voit grandir, se marier, avoir un bébé. Jasmine Dubé n'en démont pas: «La vie d'un quartier, ce sont les gens.»

Il a d'ailleurs fallu qu'un de ses locataires décède pour qu'elle se décide, en 1997, à vendre sa maison de la Petite Patrie et s'établir dans Villeray, où elle travaillait déjà. «Ce couple de personnes âgées, c'était l'âme de notre maison», justifie-t-elle. Le monsieur décédé, ce n'était plus pareil.

Rien d'étonnant, donc, à ce que, pour elle, Villeray ce soit d'abord son voisin chinois, et cet autre, italien, et la famille portugaise plus loin, et la musique arabe qui joue en arrière-fond, dans la ruelle. Ou son quincailleur de la rue Villeray qui, heureux de sa clientèle, lui offrira une bouteille de vin à Noël.

Ou encore les petites anecdotes qui ne feront jamais la nouvelle. Celle, par exemple, des arbres à l'ombre de la majestueuse église Notre-Dame-du-Rosaire, qui ont bien failli disparaître.

«Il y a trois ou quatre ans, raconte Jasmine Dubé, la Ville a décidé de refaire les trottoirs pour donner aux automobilistes une priorité de tourner à gauche. Une employée du coin — Ginette Lefebvre, qui est aujourd'hui peintre — a vu que trois arbres étaient marqués pour être coupés. C'était des chicos du Canada, qu'on trouve dans le sud de l'Ontario mais qui sont très rares à Montréal.

«Quand elle était petite fille, sa grand-mère habitait le quartier et elle les avait toujours vus. Elle trouvait ça totalement injuste de perdre ses arbres. Elle a donc téléphoné à Greenpeace, qui n'a rien voulu savoir! Alors elle s'est arrangée elle-même avec la Ville de Montréal. Ça a été toute une bataille, mais ils ont finalement déplacé les arbres avec une grue! Sauver trois arbres, je trouve ça beau...»

Ces petites histoires du quartier, elle avait apprises à les apprécier avant même d'y habiter. C'est qu'en 1992, le Théâtre Bouches Décousures, dont elle est cofondatrice et directrice artistique, s'installait dans l'édifice Jean-Marie Gauvreau, au 911 Jean-Talon Est. Le vieil immeuble de briques rouges, imposant, est la matrice culturelle de l'arrondissement. Bon nombre de compagnies théâtrales y logent, tout com-



Pour Jasmine Dubé, «la vie d'un quartier, ce sont les gens». Et dans Villeray, elle se sent particulièrement gâtée.

me des organismes culturels, des céramistes, des artistes qui travaillent le cuir...

Le travail ouvrira à l'auteure et comédienne, d'origine gaspésienne, plein de portes du coin. Celles des écoles notamment. Pour préparer ses spectacles, le Théâtre Bouches Décousures rencontre en effet des écoliers de Villeray, de Parc-Extension, de Saint-Michel, les trois quartiers qui forment l'arrondissement.

«On joue partout au Québec, au Canada, et on commence à faire des tournées internationales. Mais la recherche, le travail de création, j'aime bien les faire dans le quartier. On veut courir le monde, mais le monde est ici! Il y a, dans les écoles du coin, je ne sais combien d'ethnies. C'est tellement riche! Et les enfants sont si curieux de découvrir la culture québécoise.»

Jasmine  
Dubé  
fait visiter  
sa ruelle  
comme  
d'autres  
leur maison

### Contact avec d'autres cultures

Quand elle installera sa famille dans le quartier — ce qui était inéluctable puisque, comme elle le dit si bien, «c'est quand même agréable d'aller travailler à pied» —, ce sera l'un des aspects qu'elle appréciera le plus: que ses deux fils soient mis en contact avec autant de cultures.

«C'est comme l'école Marie-Favory où va mon plus jeune fils, rue Christophe-Colomb.

Cette école reçoit des enfants handicapés, qui sont intégrés aux classes courantes. Les élèves vivent donc avec des enfants différents, qui ont droit à leur différence. Je trouve ça extraordinaire!»

Cette célébration de la différence au quotidien se reflète tout au long de notre promenade. Jasmine Dubé fait visiter sa ruelle comme d'autres leur maison, attirant l'attention là sur le figuier, puis le poirier et l'immense saule pleureur. «Il y a beaucoup de fierté dans les jardins», constate-t-elle avec bonheur. Dans sa propre cour, la terrasse se cache sous une incroyable, et accueillante, grotte de verdure. Ce n'est, à ses yeux, ni mieux, ni moins bien que les voisins: juste différent. Et la variété est, à ses yeux, terriblement réjouissante.

Quand nous partons par les rues, c'est direction De Castelnau. Car il s'y cache de surprenantes échoppes que ceux qui s'en tiennent aux grandes artères, comme la Saint-Denis à deux pas, ne connaîtront jamais. Ainsi chez Donat, un minuscule atelier de cirage de chaussures dont le décor, chaises pour clients incluses, n'a pas bougé depuis plus de soixante ans.

Les confitures de Lady Marmelade sont plus à l'ouest. L'endroit à tout d'une boutique de conte de fées, et les noms des produits, faits sur place, sont tout aussi alléchants: rhuubarbe à papa, pousse-l'ana-

nas, l'affaire est ketchup, j'aime ta fraise, carottes folles... «D: la poésie! Je trouve ça inspirant», dit Jasmine Dubé dans un large sourire.

Coin Châteaubriand, nous nous arrêtons dans un endroit qui a l'air d'une jolie cour privée, mais qui est en fait le parc Azellus-Denis. «L'hiver, on ne voit que les structures d'acier, mais l'été tout est vert. C'est vraiment une oasis où l'on peut prendre son lunch, lire un livre. Un tout petit coin que j'aime bien.» L'endroit est si calme qu'on a peine à croire que la rue est juste de l'autre côté de ce rideau de verdure.

Un îlot de sérénité que l'on retrouvera au Patro Le Prévoist, rue Christophe-Colomb. Le lieu est incontournable. Depuis 1909, Le Patro est au cœur de la vie communautaire du coin. Dans l'immeuble moderne qui l'abrite de nos jours, on trouve bibliothèque, piscine, salle de spectacle; un camp de jour pour les enfants en été, de l'aide aux devoirs pendant l'année scolaire, une popote roulante et un magasin-partage pour les plus démunis, et bien d'autres activités encore.

Jasmine Dubé et sa famille fréquentent assidûment les lieux. Mais ce qu'elle veut me montrer est à côté. Le personnel de L'Ecoquartier, dont les bureaux sont au Patro, a créé un jardin de curé, entre le stationnement et la rue. L'endroit est tout petit, mais ce qu'on y trouve est surprenant: il y a de tout, de la laitue comme de la lavande.

«L'idée, c'était de tout récupérer — même les bancs sont faits d'arbres abattus pendant la crise du verglas — et de faire un petit jardin de ville avec les éléments qu'il y a autour, explique Jasmine Dubé. Ce jardin, je l'ai vu naître en 1998 et j'en ai suivi l'évolution. Au départ, ça n'avait l'air de rien. Et maintenant, il y a même un arbre à perches! Mais avec peu de choses, on peut tellement transformer la réalité. Et ça, ça rejoint mon travail.»

Bien sûr, quand on a l'imagination de l'artiste... «Mais tout le monde a de l'imagination!», proteste-t-elle. Faire d'un petit local une confiserie, ou un jardin à partir de cailloux, ce n'est rien d'autre. Ça se retrouve partout dans la ville, dans nos quartiers...»

L'imagination, elle est encore dans le chatoiment des magasins de tissus de la rue Saint-Hubert, au nord de Jean-Talon. Ou dans cette vieille machine à coudre qui attire l'œil à la devanture d'un petit commerce que nous avons croisé. Ou dans les plantes qui rendent si chaleureux le salon de barbier Stefano, rue De Castelnau. Même les cordes à linge peuvent la stimuler.

Il suffit de voir Jasmine Dubé, elle, ne voit que ça. Elle s'en excuse presque: «Je ne vous ai amenée que dans des petits coins», dira-t-elle à la fin. Il n'y a pas de quoi le grand parc Jarry et l'agitation de Jean-Talon ou Saint-Denis ne m'ont pas manqué du tout.

## Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, en quelques lignes

■ **Limites:** en gros, l'arrondissement de 15 km<sup>2</sup> est délimité au nord par le boulevard métropolitain puis la voie ferrée du CN, à l'est par l'ancienne ville de Saint-Léonard, au sud par les rues Bélanger et Jean-Talon et à l'ouest par l'ancienne ville de Mont-Royal.

■ **Population:** avec ses 141 600 résidents en 1996, c'est le deuxième arrondissement le plus peuplé de Montréal. Plus de 10 % de la population est constituée de nouveaux arrivants et 65 % des résidents font partie de communautés culturelles, de multiples origines. Les immigrants sont toutefois inégalement répartis: la partie Villeray n'en compte que 28 % contre 40 % à Saint-Michel et 61 % dans Parc-Extension. Le français n'est donc parlé que dans la moitié des foyers de l'arrondissement.

La population est toutefois plus jeune qu'ailleurs à Montréal et vit davantage en famille. Mais le taux de scolarité y est le plus faible de l'île: 29 % de la population n'a pas atteint sa neuvième année scolaire. C'est aussi ici que le revenu moyen est le plus bas de Montréal: 28 029 \$ par ménage. À Parc-Extension, on bat d'ailleurs des records de chômage: 30 %, soit le double de la moyenne montréalaise. Les gens sont massivement locataires, à 75 %.

■ **Économie:** l'industrie manufacturière, qui regroupe 29 % des emplois de l'arrondissement, est dominée par le secteur du textile et du vêtement où l'on trouve à 80 % des entreprises de moins de dix employés. Les commerces et les services publics complètent le portrait.

■ **Loisirs et communauté:** les organismes communautaires (notamment d'aide et de services pour les handicapés) sont très présents dans l'arrondissement. Le Patro Le Prévoist en est l'exemple le plus connu. Le parc Jarry, le cinquième parc de Montréal, tout comme les installations du Cirque du soleil font partie du patrimoine de l'arrondissement.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE DEVOIR

## LE MONDE

## The Israeli Palestinian Peace Coalition



Début hier des négociations israélo-palestiniennes à Jérusalem.

NIR ELIAS REUTERS

## Israël se retire par étapes de Gaza et Bethléem

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — L'application du plan «Gaza d'abord» sur un retrait graduel d'Israël de zones palestiniennes débute aujourd'hui à Gaza et Bethléem, en Cisjordanie, a annoncé hier soir le ministère israélien de la Défense à la fin d'une réunion sécuritaire avec les Palestiniens.

«Les deux parties sont convenues de commencer la mise en œuvre du plan aujourd'hui par les villes de Gaza et Bethléem où les Palestiniens prendront en charge la sécurité», indique un communiqué du ministère israélien.

«Les deux parties ont qualifié de constructive» la réunion, selon ce texte. Cette annonce a suivi une rencontre de trois heures à Tel-Aviv du ministre israélien de la Défense Binyamin Ben Eliezer et du ministre palestinien de l'Intérieur Abdelrazak al-Yahya pour examiner l'application de ce plan.

M. Ben Eliezer a estimé que l'ap-

plication du plan, dont il a la paternité, contribuerait à établir la confiance entre les deux parties et favoriserait de nouvelles discussions politiques et sécuritaires entre elles.

«L'importance de cette initiative est qu'elle sera un pas vers une confiance retrouvée, un pas essentiel pour l'avenir processus politique et sécuritaire», a souligné le responsable israélien, selon le communiqué.

«Nous allons donc commencer l'application [de ce plan] étape par étape. Il s'agit d'une démarche réaliste [...] et d'une occasion réelle offerte aux Palestiniens pour cesser la violence et la terreur et s'engager sur un nouveau chemin», a-t-il ajouté.

«Israël, pour sa part, prendra toutes les mesures nécessaires pour rendre ce processus possible», a-t-il dit, promettant, selon ce texte, un allègement des restrictions imposées à la population palestinienne.

Des contacts au niveau des responsables de la sécurité chargés de l'application de ce plan sur le ter-

rain sont prévues dans les prochains jours tant dans la bande de Gaza qu'en Cisjordanie, selon le même communiqué.

Pour sa part, le mouvement islamiste palestinien Hamas a aussitôt rejeté l'accord.

«Le Hamas et le peuple palestinien rejettent tout accord destiné à brider la résistance et qui ne prévoit pas la fin de l'occupation», a déclaré à l'AFP l'un des responsables du mouvement à Gaza Ismaïl Haniya.

Il a estimé que l'accord avait pour objectif de «mettre fin à l'intifada, de consacrer l'occupation et d'offrir la sécurité à l'ennemi sioniste».

«Il s'agit d'une initiative pour calmer les Palestiniens en vue de préparer une frappe [américaine] contre l'Irak», a ajouté M. Haniya, affirmant que le Hamas resterait «fidèle à sa stratégie de résistance».

«Il est inconcevable qu'une partie de notre peuple retrouve le calme alors que l'autre partie continuera de souffrir des agressions et de l'occupation.»

Au moment où Bush songe à renverser Saddam Hussein

## Moscou fait un pied de nez à Washington

Un accord de 40 milliards sera signé avec Bagdad

REUTERS

Moscou — La Russie a confirmé hier qu'elle allait signer un accord de coopération économique et commerciale de 40 milliards de dollars avec l'Irak, en dépit des menaces croissantes de la part des États-Unis, qui ont promis de renverser Saddam Hussein.

«Ce document est en cours de préparation», a déclaré à Reuters Oleg Buklemechev, conseiller du premier ministre russe Mikhaïl Kassianov, confirmant une information publiée la veille par le Washington Post.

«Nous ne savons pas quand aura lieu la signature. Dès que le document sera prêt, il sera signé», a-t-il ajouté. Cet accord de partenariat sur cinq ans concerne notamment la coopération en matière de pétrole, d'énergie électrique et d'infrastructures ferroviaires. Selon Buklemechev, il ne violera pas les sanctions imposées par les Nations unies à l'Irak après l'invasion du Koweït en août 1990.

«Il est conforme aux accords internationaux en vigueur», a-t-il dit.

A Moscou, des analystes estiment qu'un tel accord entre deux pays alliés à l'époque soviétique aura des conséquences plus politiques que financières.

La Russie entretient des rela-

tions économiques étroites avec l'Irak, qui a envers Moscou une dette estimée à plusieurs milliards de dollars, remontant à l'époque soviétique. La Russie espère conclure avec Bagdad de lucratifs accords pétroliers une fois que les sanctions contre l'Irak seront levées.

Mais en attendant, l'Irak n'est actuellement autorisé qu'à vendre des quantités limitées de pétrole dont le produit ne peut être utilisé que pour l'achat de vivres et de biens de première nécessité.

Après l'annonce par le Washington Post d'un projet d'accord, des responsables américains, soucieux d'éviter tout affrontement direct avec Moscou, se sont contentés de rappeler les obligations de Moscou conformément aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité.

«Nous sommes certains que Moscou comprend ses obligations conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et qu'il s'y conformera», a déclaré Claire Buchan, porte-parole de la Maison-Blanche.

Un accord avec l'Irak que le président George W. Bush accuse de faire partie, avec l'Iran et la Corée du Nord, d'un «axe du mal» en quête d'armes de destruction massive, risque d'apporter de nouvelles ombres au tableau de l'amitié rus-

so-américaine. Les deux pays, dont les relations se sont renforcées après les attentats du 11 septembre, ont déjà affiché publiquement leur désaccord à propos du renforcement de la coopération nucléaire envisagé par Moscou avec l'Iran, autre pays de «l'axe du mal».

Les velléités du président américain de renverser Saddam Hussein ont suscité des dissensions au sein même de la classe politique américaine et l'accord russo-irakien risque de rendre sa tâche plus difficile encore.

Bush peine à convaincre ses alliés européens et arabo-musulmans du bien-fondé de l'option militaire à laquelle Moscou a affirmé son opposition, privilégiant de nouveaux efforts diplomatiques.

Le chef des inspecteurs de l'ONU en désarmement, Hans Blix, a déclaré hier à la BBC que les menaces d'invasion américaine ne contribueraient pas à convaincre l'Irak d'autoriser le retour sur place de son équipe afin de vérifier que les armes de destruction massive ont bien été éliminées. Il a réaffirmé qu'en l'état, les récentes ouvertures de l'Irak sur le retour d'inspecteurs de l'ONU à Bagdad n'étaient pas acceptables, mais il a ajouté que Bagdad pourrait finir par accepter.

EN BREF

## Canadien plein de missiles

Roswell (Reuters) — Un Canadien responsable d'un centre d'entraînement antiterroriste basé au Nouveau-Mexique a été arrêté en possession de plus de 2300 missiles, ont indiqué hier les autorités fédérales américaines. David Hudak, président de High Energy Access Tools (HEAT), une société spécialisée dans l'entraînement d'unités spéciales antiterroristes et de policiers, a été arrêté la semaine dernière en possession de missiles non enregistrés, a précisé le Bureau of Alcohol, Tobacco, and Firearms. Les agents du Bureau ont saisi 49 caisses de missiles antichars au centre de formation de Roswell. Il estime que quelque 1800 kilos d'explosifs se trouveraient toujours dans l'établissement, où étudient notamment des Yéménites et des Saoudiens, a indiqué l'agent Tom Mangan. Rien de semblable toutefois hier le Canadien de 41 ans à des réseaux islamistes comme al-Qaïda, a dit Tom Mangan sur CNN. Les caisses saisies contenaient chacune 48 petits missiles antichars, selon un document déposé vendredi au tribunal d'Albuquerque. «Les têtes explosives ont été conçues pour détruire des blindés légers ou des bunkers», indique le document. Les responsables du Bureau of Alcohol, Tobacco, and Firearms affirment que l'accusé a falsifié des documents pour acquérir les armes pour son établissement.

## Duel entre islamistes

Aïn el-Hiloueh (Reuters) — Les membres de deux mouvements islamistes, Douniyeh et Osbat al-Ansar, se sont affrontés hier dans le principal camp de réfugiés palestiniens du Liban, à Aïn el-Hiloueh, at-on appris de sources proches du camp. De même source, on affirme que les combattants de Douniyeh ont commencé par ouvrir le feu, à l'aide de mitraillettes, et à tirer des grenades à main contre des membres du groupe adverse. Les combats dans ce camp près de la ville portuaire méridionale de Saïda n'ont fait aucun mort mais un haut responsable de Douniyeh a été blessé. Les heurts ont duré un quart d'heure, avant que les adversaires ne se dispersent. La semaine dernière, des affrontements entre des militants du Fatah - le mouvement du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat - et de Douniyeh avaient fait trois morts et sept blessés dans ce même camp. La tension est à son comble à Aïn el-Hiloueh, dirigé de fait par des factions armées palestiniennes, depuis le mois dernier, les différents groupes rivaux se reprochant mutuellement d'avoir livré un activiste aux autorités libanaises.

## Arafat poursuivi

Jérusalem (Reuters) — La compagnie israélienne d'autobus Egged a fait savoir hier qu'elle voulait poursuivre le président palestinien Yasser Arafat en justice, pour les dommages causés par des dizaines d'attentats suicides et d'attaques de militants palestiniens. Le ministre palestinien de la Communication, Imad Falouji, a rétorqué qu'Egged se trompait de responsable. Selon lui, les attentats sont plutôt dus à politique israélienne dans les territoires occupés. Depuis le début de la deuxième intifada en septembre 2000, plus de cent passagers transportés par les bus d'Egged ont été tués et 600 blessés dans des attaques suicides, des attentats à la bombe et des fusillades, d'après la société israélienne. Le vice-président du marketing d'Egged, Ron Ratner, a déclaré que le nombre des passagers avait baissé de 10% par an, ce qui a entraîné des pertes de 400 millions de shekels (87 millions d'euros) depuis le début du soulèvement palestinien. «Nous demandons des réparations pour une grande partie des dommages causés par ceux qui sont responsables de ces attentats: l'autorité palestinienne, le chef de celle-ci et le Conseil législatif palestinien», a déclaré Ratner à Reuters. Egged doit encore établir le montant exact du dédommagement, que Ratner estime à des dizaines de millions de dollars.

## Les victimes de l'apartheid attendent toujours d'être indemnisées

SABINE CESSOU LIBÉRATION

Johannesburg — La photo de cet enfant noir, mort dans les bras d'un camarade aux côtés de sa sœur en larmes, a fait le tour du monde. Hector Peterson a été l'un des premiers écoliers abattus par la police de l'apartheid, en 1976, lors du massacre des écoliers de Soweto. Aujourd'hui quinquagénaire, sa sœur Lulu joint difficilement les deux bouts dans une échoppe de souvenirs, au pied du monument qui a été érigé en mémoire de son frère, à Soweto. Elle est la victime la plus célèbre du groupe qui a décidé de porter plainte contre des multinationales, accusées d'avoir collaboré avec l'ancien régime raciste.

La plainte, déposée la semaine dernière devant un tribunal de New York, vise à obtenir 50 milliards de dollars de réparations. Le procès a été intenté au groupe informatique IBM, ainsi qu'à des banques américaine (Citibank), allemandes (Deutsche Bank, Dresdner et Commerz Bank) et suisses (Crédit Suisse et UBS). Tous sont accusés d'avoir continué à fournir du matériel ou à prêter de l'argent à Pretoria, entre 1985 et 1993, au plus fort des sanctions internationales décrétées par les Nations unies contre l'apartheid.

«Personnellement, je n'attends pas d'argent, affirme Lulu Peterson. Je veux simplement que justice soit faite. Les multinationales qui ont profité de l'apartheid doivent payer pour le sang versé par nos frères, nos pères et nos mères.» Déjà, l'avocat américain Ed Fagan, qui plaide pour les victimes de l'apartheid à New York, est accusé de ramener le procès à une question d'argent. Connu pour avoir obtenu 1,25 milliard de dollars des banques suisses au nom des victimes juives du régime nazi, Ed Fagan ne sera pas le seul à plai-

der pour de nouvelles réparations. Un deuxième groupe de victimes sud-africaines, dénommé Campagne pour les réparations et la dette de l'apartheid (ADRC), a sollicité un autre avocat américain, Michael Hausfelt, lui aussi réputé pour ses plaidoiries en faveur des victimes du génocide juif. Lié à Jubilee 2000, une ONG qui milite pour l'annulation de la dette héritée de l'apartheid, l'ADRC veut défendre le dossier avec «intégrité» et œuvrer pour «la justice et la réconciliation», selon sa coordinatrice, Liz Johnstone.

«Exprime-toi»

Outre l'aspect symbolique des plaintes, qui ne manqueront pas de poser la question de la responsabilité des sociétés sud-africaines elles-mêmes, l'argent compte tout de même. Khulumani («exprime-toi» en zoulou), une association qui rassemble 4000 victimes, a aussi intenté un procès, en juin dernier, à l'État sud-africain pour obtenir... de simples informations. Pas moins de 21 000 victimes s'étaient vu promettre des réparations, en 1995, à l'ouverture de la Commission vérité et réconciliation (TRC). Sept ans plus tard, elles se heurtent au silence des autorités sur le montant et sur le calendrier des versements. A la fin de ses travaux, en 1998, la TRC avait pourtant recommandé le règlement de trois milliards de rands (441 millions de dollars canadiens) échelonnés sur six ans. Jusqu'ici, Trevor Manuel, le ministre des Finances, n'a débloqué qu'un versement «interimaire» de 48 millions de rands (735 000 dollars). Le reste, dont personne ne connaît le montant exact, est suspendu à la remise au président Thabo Mbeki du rapport final de la TRC, prévue pour ce mois d'août. «C'est comme pour les maisons, les emplois et les soins de santé promis par le gouvernement», affirme un membre de Khulumani. On attend.

## Fermiers blancs arrêtés

REUTERS

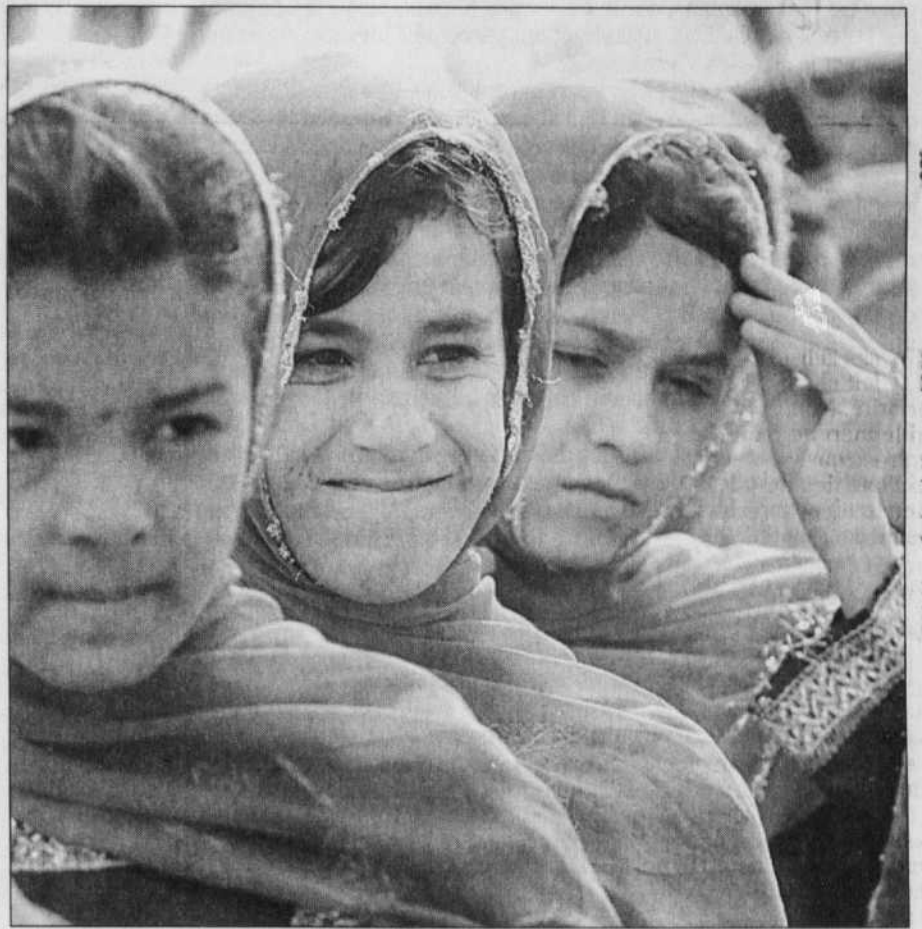
Harare — Au cours des trois derniers jours, la police du Zimbabwe a arrêté 130 fermiers blancs pour n'avoir pas respecté l'ordre d'évacuer leurs terres au profit de paysans noirs, a annoncé hier l'organisation Justice pour l'agriculture (JAG).

Le gouvernement de Robert Mugabe a ordonné à 2900 des

4500 fermiers blancs que compte encore le pays de quitter leurs terres sans indemnisation avant le 8 août, mais près des deux tiers d'entre eux n'ont pas obtempéré.

Le JAG, groupe de pression des fermiers, a indiqué hier que, selon les derniers chiffres, 130 fermiers avaient été arrêtés depuis jeudi. Parmi eux, 38 ont été présentés à un tribunal et ont été relâchés sous caution et 92 restent détenus.

## Sourires indépendants



DARREN WHITESIDE REUTERS

C'EST jour d'indépendance aujourd'hui en Afghanistan et les écolières prépareraient sagement hier leur défilé malgré une tempête de poussière. Si les préparatifs de dernière minute s'accéléraient, les policiers eux étaient sur les dents à Kandahar, à la veille de ce 83<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, alors qu'on craint des violences dans l'ancien bastion des talibans. Selon Newsweek, un millier de talibans sont morts asphyxiés en novembre 2001 dans des convois routiers effectués par l'Alliance du Nord au cours de transferts dans le nord de l'Afghanistan. Les corps ont été enterrés dans des fosses communes près d'une prison de cette alliance anti-talibans dans la province de Jowzjan (nord), ajoute le magazine qui cite des témoins et des organisations humanitaires ainsi qu'un document interne de l'ONU.

Inondations en Allemagne, République tchèque et Autriche

## L'Europe se mobilise

ASSOCIATED PRESS

Berlin — Les dirigeants des quatre pays d'Europe les plus durement frappés par les inondations, réunis hier en sommet avec le président de la Commission européenne, se sont mis d'accord pour débloquer des sommes importantes pour la reconstruction, dont bénéficieront également les pays candidats à l'adhésion.

Le chancelier allemand Gerhard Schröder, qui accueillait à Berlin ses homologues d'Autriche, de République tchèque et de Slovaquie ainsi que Romano Prodi, a parlé de «sommes conséquentes», sans fournir de chiffres précis.

Les participants se sont prononcés en faveur de la création d'un fonds spécial européen exclusivement consacré aux catastrophes, pour cet effort de reconstruction évalué à 20 milliards d'euros. Ce fonds spécial aurait un volume de départ de 500 millions d'euros, a précisé M. Schröder.

«Ce qui nous motive, ce sont tous ces dégâts et la souffrance des gens dans les pays touchés, qu'ils soient membres de l'UE ou non», a déclaré le chancelier allemand au cours d'une conférence de presse.

D'autres sommes seront également débloquées grâce à des programmes de l'UE déjà existants, les fonds d'aide d'urgence pour les régions les plus défavorisées.

M. Schröder et son homologue autrichien Wolfgang Schüssel ont précisé que la République tchèque et la Slovaquie, bien que non encore membres de l'Union, bénéficieraient de la pleine solidarité de l'UE.

«Nous vivons actuellement la pire catastrophe naturelle de notre génération», a souligné M. Schüssel.

De son côté, Romano Prodi a précisé qu'un programme de prêts d'urgence à la reconstruction allait être lancé: «Nous sommes à un moment où nous devons montrer clairement que l'Europe est une Europe de la solidarité.»

## É D I T O R I A L

## Duel irakien à Washington

Après l'évolution chaotique de la chose économique au cours des récentes semaines, voilà que les premiers rôles de la haute administration américaine poursuivent, à propos de l'Irak, un bras de fer si raboteux qu'ils risquent fort de transformer le tout en méli-mélo. S'il n'y a pas péril en la demeure, on constate à tout le moins que le camp républicain joue une pièce où la mauvaise volonté des uns le dispute à la mauvaise foi des autres.

Les jeux étant loin d'être faits, rien ne va plus. Au cours des derniers jours, le dossier irakien a révélé combien les divergences entre factions républicaines étaient profondes. En fait, elles sont si intenses qu'on peut se demander si la garde rapprochée de Bush pourra demeurer intacte d'ici à la fin de son mandat. Pour l'heure, on observe que les militaires traînent la patte. Les patrons de la CIA ne partagent pas l'opinion de ceux du Pentagone. Il y a le clan dit des Vietnamiens qui ferraillent avec le clan que ces derniers ont baptisé les théologiens en cravate. Il y a enfin ces vétérans de l'administration de Bush père, soutenus par l'incontournable Henry Kissinger, qui multiplient les sorties publiques pour marteler qu'en l'état actuel des choses, il ne faut pas attaquer l'Irak. Reprenons.

Depuis une dizaine de jours, les opposants à une opération militaire américaine en Irak mènent une campagne qui n'a absolument rien d'improvisée. En soi, que cette campagne soit orchestrée de manière à ce qu'aucun détail ne soit éludé illustre à quel point ces auteurs jugent la situation grave. À plus d'une reprise, l'ex-conseiller à la Sécurité nationale de Bush père, Brent Scowcroft, est intervenu pour souligner que tant et aussi longtemps que les États-Unis seront militairement présents en Afghanistan et aux Philippines il ne faudra pas engager des troupes dans un autre conflit. Qui plus est, tant et aussi longtemps que les États-Unis n'auront pas associé leurs alliés traditionnels, soit principale-

ment les Européens, il faudra s'abstenir. Son troisième argument? Si les Américains décident de partir à l'assaut de Bagdad, alors le monde arabe dans son entier se liguera contre l'Oncle Sam. Résultat net, les États-Unis s'enliseront dans un conflit long et sanglant.

Après que Scowcroft eut effectué sa première sortie, Henry Kissinger s'est fendu d'un long exposé, publié dans le *Washington Post*, pour prévenir le président Bush que s'il décide d'y aller dans les conditions que l'on sait, alors il est possible que l'Inde se sentira libre de bombarder le Pakistan. Et ce, en reprenant à son compte la justification même de Bush. Laquelle? Le Pakistan est un pays d'intégristes possédant des armes de destruction massive. Aux personnalités mentionnées, il faut ajouter les noms de Lawrence Eagleburger qui fut secrétaire d'État de Bush père et surtout celui de Dick Arme qui n'est rien de moins que le leader des Républicains à la Chambre des représentants. Eux également ont participé à une campagne qui doit ravir le clan des Vietnamiens.

Qui sont ces derniers? Le secrétaire d'État Colin Powell, le chef d'état-major des armées des États-Unis, Richard Myers et le patron de la CIA George Tenet. Pour ces vétérans de la guerre du Vietnam, il n'est pas question de participer à une opération qu'ils estiment mal préparée militairement et à l'échafaudage politique totalement bancal. Pour eux, toute offensive doit être conçue selon la doctrine élaborée par Powell alors que celui-ci était justement le chef des états-majors. En clair, il faut que l'attaque soit assumée par une vaste coalition de pays et qu'elle soit massive. Sur le plan politique, ils souhaitent une préparation beaucoup plus sérieuse qu'actuellement de l'après-Husseïn. À ce propos, il est intéressant de souligner que les candidats à la succession de Hussein qui ont la caution du Pentagone sont généralement répudiés par la CIA.

Entre cette faction et celle des théologiens en cravate, la lutte est si féroce que les phrases assassines se répandent de plus en plus fréquemment dans les journaux. En effet, les Vietnamiens prennent un malin plaisir à noter que si Donald Rumsfeld a bel et bien été pilote dans l'armée, ce fut entre la Guerre de Corée et la Guerre du Vietnam, que le vice-président Dick Cheney, le chef de file des théologiens, a su éviter, grâce à certains personnes, l'enrôlement militairement à l'époque du Vietnam. Bref, pour Powell et ses alliés la garde de Cheney est formée de dangereux aventuriers.

En attendant que tous ces responsables soient sur la même longueur d'onde, peut-être faudrait-il reprendre là où on s'est arrêté lorsque cette polémique a commencé. On songe évidemment aux falsifications comptables de la compagnie Halliburton lorsque Dick Cheney en était le président.

♦ ♦ ♦

Serge Truffaut

♦ ♦ ♦

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## L E T T R E S

## La bourse et l'endettement

Le mois d'août, pour plusieurs étudiants, marque la réception du calcul de l'aide financière octroyée par le ministère de l'Éducation. Pour certains, il s'agit d'une bénédiction. Mais pour d'autres, et j'en suis, le temps est à la remise en question de la poursuite des études. Car depuis quelques années, signe d'un désengagement de l'État, la tendance est au resserrement des critères d'admissibilité. Peut-on alors parler d'un accès équitable aux études supérieures?

Outre l'envie de succomber à un endettement chronique, l'étudiant moyen doit consacrer beaucoup trop de temps à un travail de subsistance quotidienne.

Quelle place est alors accordée à ce réel investissement personnel que constitue la formation universitaire? Quels choix s'offrent à ceux qui souhaitent s'impliquer dans leur milieu scolaire afin d'enrichir leur éducation et leur esprit critique? Oui, c'est bel et bien le désespoir qui me pousse à prendre la parole. Celle d'un étudiant passionné par le journalisme et qui devra vraisemblablement rester muet, faute d'argent. Un système universel, disions-nous? Permettez-moi d'en douter...

Alexandre Shields  
Étudiant en journalisme à l'UQAM  
Montréal, 13 août 2002

## L'échec de Stéphane Dion

Monsieur Descôteaux,  
Dans votre article publié dans *Le Devoir*, le 11 août 2002, vous exprimez assez clairement la situation, concernant le bilinguisme au Canada. Vous auriez pu ajouter à l'attention de monsieur Dion, que son gouvernement aurait plus de chance de convaincre, si les ministres, les sous-ministres et les sous-ministres adjoints étaient tous et toutes bilingues. Cela surprend d'ailleurs de constater des ministres en poste depuis sept ou huit ans ne pas être capables de s'exprimer quelque peu en français. Pour un francophone,

le message est plutôt clair, vous êtes pour moi, quantité négligeable. Si le cabinet était entièrement bilingue et les postes de hauts fonctionnaires aussi, on s'en prendrait moins au gouvernement du Québec pour la crise politique qui perdure depuis si longtemps et C-20 n'aurait pas eu sa place dans la législation canadienne.

S'il y a un homme politique qui pourrait changer les choses au Canada, c'est Bernard Lord, à cause du respect de tous et toutes lorsqu'il exprime un point de vue. On n'a jamais vu cela chez les ténors libéraux du Québec. Est-ce pour ces mêmes motifs que les Canadiens sont en train de quitter le navire de Jean Chrétien, qui sait!

Voilà l'échec de Stéphane Dion.  
André Mainguy  
Longueuil, le 10 août 2002

## La justice avorte encore

Au Japon, à la suite de l'avortement du procès des motards, le ministre de la justice lui-même aurait démissionné; une simple question d'honneur dans les traditions orientales. Contrairement à beaucoup de gens, l'avortement du procès des Hells ne m'a aucunement fait perdre confiance en notre système de justice; si le nouveau juge responsable du dossier a décidé de tout reprendre à zéro, c'est que la loi est ainsi faite et qu'il la respecte. Ce qui est scandaleux n'est pas qu'il faille reprendre toutes les procédures à zéro après plusieurs millions de dollars de dépenses, ce qui est scandaleux, c'est que de riches criminels puissent se prévaloir de l'aide juridique; ce qui est scandaleux, c'est qu'on condamne à trois ans de prison un ivrogne au volant pour le meurtre d'un enfant après seize arrestations pour conduite en état d'ébriété; ce qui est scandaleux, c'est qu'on donne des amendes de 5000 \$ à une multinationale pour contamination de l'environnement. Ce qui devrait donc nous offusquer en tant que citoyens et électeurs, c'est que nos politiciens perdent leur temps et nos impôts sur des lois insignifiantes que je ne nommerai pas pour ne pas choquer da-

vantage. Il ne faut pas vous en faire, il y aura un autre procès, d'autres jurés, d'autres preuves accablantes, probablement aussi d'autres vices de procédures mais, en fin de compte, on verra des condamnations; dans 10 ou 15 ans, nos célèbres accusés, libérés sur parole, se couleront une retraite tranquille sur les plages du Mexique ou de Panama pendant que d'autres «présomés» motards s'occuperont des «affaires» au Canada. Ce qui m'attriste, c'est que notre justice n'accouche jamais et qu'elle ne fasse qu'avorter car elle est stérile. Des solutions? Nous ne sommes pas encore prêts à les accepter en tant que société!

Bernard Viau  
Actuellement en recherche d'emploi  
Saint-Jérôme

## Consternant

La lettre de Stéphane Couture parue dans *Le Devoir* du vendredi 9 août 2002 est consternante.

Combien de fois faudra-t-il expliquer que personne n'exige des individus sportifs qu'ils dévoilent leur orientation sexuelle?

Il s'agit simplement de constater que le milieu est si réfractaire à l'acceptation des gays et lesbiennes (qui s'y trouvent pourtant, mais dans le secret) que personne n'osera se révéler par crainte justement que sa carrière ne prenne fin.

Personne ne demande aux sportifs de risquer leur carrière. Le char de Gai Ecoute soulignait simplement la dureté d'un milieu qui ne permet à personne, homo ou hétéro, de prendre part à la fête de Divers/Cité. En ce sens, le geste de Gai Ecoute vient bien plus à la défense des individus sportifs gays que contre eux. C'est un signal aux personnes d'influence dans le milieu sportif pour leur dire: «Réveillez-vous! Il y a des gays et lesbiennes parmi vous, mais ils et elles n'ont pas le droit de vivre normalement, et c'est vous qui le leur imposez!»

Francis Lagacé  
Montréal

## LIBRE OPINION

## Ce terrorisme que l'on dit «aveugle»

FRANCE GIROUX

enseignante au département de philosophie  
du Collège Montmorency

Le dernier mardi du mois de juillet fut une journée noire dans une année grise. Une de plus dans ces pays d'Israël et de Palestine. En effet, il s'agissait de représailles à l'attaque armée d'une maison des forces israéliennes contre le chef de la branche armée du mouvement militant Hamas, laquelle avait fait des victimes civiles dont sa femme et des enfants présents dans la maison bombardée. Le fait que les victimes civiles soient parmi d'autres de jeunes étudiants ou des enfants indique que leurs auteurs ne sont pas des «meurtres délicats»; militaires d'un côté ou terroristes de l'autre côté, ils ne respectent aucune loi morale: celle que se donnent toutefois librement les résistants devenus des terroristes «imparfaits» lorsque la loi divine ne prévaut plus et la loi humaine est suspendue en l'absence de négociations par les institutions démocratiques. De là le blâme international eu égard aux deux événements.

Dans les deux cas, les cibles atteintes sont représentatives de l'avenir de ces peuples: les enfants et la jeunesse estudiantine. Il ne convient pas d'amalgamer une violence qui est de manière rare «chirurgicale» (bien qu'une armée moderne bénéficie de techniques militaires sophistiquées) et des actes qui font des victimes civiles non seulement à titre de dommages collatéraux, mais qui visent des innocents comme tels.

On dit de ce terrorisme qu'il est aveugle. Or il ne l'est pas. Les terroristes savent que les civils constituent des cibles idéales pour menacer à court terme, voire éliminer à long terme, les libertés démocratiques. C'est la conclusion à laquelle arrive le philosophe Guy Haarscher dans son récent ouvrage *[Les démocraties survivront-elles au terrorisme?]* Labor, 2002.

Selon ce professeur qui préside le Centre de philosophie du droit de l'Université libre de Bruxelles, les terroristes s'en prendront aux populations civiles pour au moins deux raisons majeures: en premier lieu, les simples citoyens sont infiniment moins bien protégés que les «VIP» militaires, politiques ou économiques; il serait impossible de placer un policier derrière chaque citoyen, ce qui nuirait à notre régime démocratique dont la sauvegarde nous préoccupe («la boucherie du World Trade Center et du Pentagone n'a détruit ni Wall Street ni l'armée américaine»).

En second lieu, l'insécurité dans une ville ou un pays tout entier mine de la façon la plus efficace la légitimité des gouvernements démocratiques. Ces gouvernements doivent préserver la population de la violence, sinon ils perdent tout crédit.

## Cycle provocation-répression

Qu'arrive-t-il lorsque le terrorisme menace les résidences où habitent des familles, les universités, les rues commerçantes dans les villes, les régions et les pays entiers? Ne vise-t-il pas de manière directe le respect des droits fondamentaux et les conditions d'une société ouverte, qui suppose une limitation des pouvoirs répressifs de l'État. Même un État de droit ne conçoit-il pas le bien-fondé d'une mise entre parenthèse de ces *checks and balances* («contrôles et équilibres»), qui empêchent le politique de pousser le réalisme trop loin — il existe des règles, une Constitution?

Les terroristes connaissent le cycle provocation-répression dont la logique interne conduit, même dans un État de droit, à des situations infernales puisque dans ce combat l'État a tendance à se raidir.

Nous apprenons par exemple que depuis les circonstances exceptionnelles de la seconde intifada (soulèvement) en septembre 2002 des populations entières doivent se soumettre à des mesures humiliantes et fastidieuses car la sécurité l'exige («Intifada rime avec malnutrition», *Le Devoir* du 30-07-2002). Dans ce combat mené par les militants du terrorisme dit aveugle, les gouvernements des États démocratiques sont les perdants.

Ainsi le gouvernement israélien précédent, d'allégeance travailliste et pour lequel le leader Shimon Pérès faisait campagne n'a pas été ré-élu. Une des raisons majeures aurait été précisément la seconde intifada qui aurait «sharonisé» la société politique d'Israël, ce que prévoyait un conseiller d'Arafat nommé Sari Nusseibeh.

Recteur de l'Université Al-Quds où il donne des cours de logique, ce philosophe formé à Oxford s'opposait à ce plan d'une deuxième intifada. Sari Nusseibeh conçoit l'existence d'une pression des attentats sur l'opinion israélienne, laquelle a recommencé à se poser des questions sur le mal-fondé des colonies de peuplement. Toutefois, selon le professeur Nusseibeh, on aurait pu parvenir à ce résultat escompté sans aucune violence.

«Et les effets négatifs des 18 mois [23 mois si l'on compte les mois écoulés depuis mars dernier] pèsent beaucoup plus lourd dans le bilan général» (*La Presse* du 27-03-2002). Ce voulait dire par là ce profes-

seur qui a intéressé Yasser Arafat par sa vivacité d'esprit? Pensait-il à l'élection du gouvernement actuel en Israël, qui répond par une répression brutale aux attentats aveugles, ce qui montrerait l'incidence de ce type de terrorisme sur les sociétés démocratiques.

## Moyens différents

Cela ne signifie pas que les militants palestiniens n'aient pas des motifs valables de se considérer comme des résistants, mais leurs méthodes consistent à s'en prendre à des civils. Chacun le sait, ces gens n'ont pas les moyens équivalents à ceux des Israéliens, notamment une armée, des services adéquats de renseignements. Mais pourquoi les participants de toutes les factions parmi lesquelles le Hamas et le Jihad islamique ne tombent-ils pas d'accord sur les principes d'un texte différent de celui dont ils discutent ces jours derniers, c'est-à-dire en incluant un élément fondamental dans ces termes: «l'autorité palestinienne condamne les attaques contre les civils israéliens».

Mais les diverses factions n'ont pas retenu la formule modérée traduisant la volonté de mettre un terme aux attentats contre des civils en Israël, bien que l'Autorité palestinienne les condamne régulièrement (voir la première page du *Devoir* du 13-08-2002).

Or dans la mesure où certaines factions savent qu'une population terrorisée risque de ne plus soutenir un gouvernement incapable d'assurer sa sécurité, elles ont ainsi l'objectif implicite de lutter contre la sauvegarde des libertés démocratiques. Dans les faits, le gouvernement d'Israël pour éviter de perdre tout crédit se révèle avoir tendance — tendance prévisible selon le cycle provocation-répression par définition infernal — à utiliser les grands moyens pour colmater les brèches de la sécurité, ce qui se résume comme dans le cas de l'Université hébraïque de Jérusalem à des mesures sans doute vaines.

Ce sont toutefois ces règles très strictes pour pénétrer dans l'enceinte, ces restrictions aux libertés même dans un État de droit qui importunaient déjà l'ensemble de la jeunesse étudiante venue s'inscrire à l'Université le jour de l'attentat. Ce gouvernement élu à la suite de la seconde intifada voulait réussir — comme d'autres gouvernements dont l'Angleterre et le Canada tentent de le faire depuis les événements de septembre 2002 à New York — à assurer la sécurité ne serait-ce que partiellement.

La lutte contre le terrorisme aveugle produit en Israël comme aux États-Unis cet effet secondaire malin: ce sera au prix des libertés démocratiques qui seront malmenées, voire annihilées en cours de processus.

## IDÉES

Réplique à la prise de position de l'UQCN contre le traitement du lisier de porc

## Erreur sur la cible

PIERRE JUTEAU, PH. D.

Institut national de la recherche scientifique, INRS  
- Institut Armand-Frappier, Groupe de recherche  
en microbiologie de l'environnement

Il y a quelquefois des prises de position surprenantes. À ce chapitre, celle de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) qui s'oppose au traitement du lisier de porc n'est pas piquée des vers. Selon le président de la Commission agricole de l'UQCN, M. Roch Bibeau, cette pratique entraînerait inévitablement le déplacement de la production porcine vers des mégaporcheries encore plus grosses que celles que nous connaissons — des gigaporcheries? — concentrées autour de quelques monstrueuses usines de traitement («La destruction des lisiers et fumiers», *Le Devoir*, 5 août 2002, page A7). En tant que chercheur dans le domaine des technologies environnementales, dont celles visant à traiter le lisier de porc, je ne vois pas les choses de cette façon. Permettez-moi donc de remettre en question le texte de M. Bibeau.

Je dois dire que j'ai quelques difficultés à suivre le raisonnement de l'UQCN sur ce sujet, à savoir qu'il faut s'opposer au traitement du lisier pour freiner l'expansion de l'industrie porcine. À mes yeux, c'est comme s'opposer au traitement des rejets industriels pour favoriser le développement des PME. Ou encore de décrier les systèmes antipollution des voitures parce qu'ils favorisent l'expansion de l'usage de l'automobile. Visa le noir, tua le blanc, comme dit la vieille chanson. Si on veut limiter la taille des porcheries à venir, ne devrait-on pas le faire avec des moyens un peu plus directs? Par exemple, dans le domaine laitier, n'est-ce pas bien plus les mécanismes de gestion de l'offre qui limitent la production et permettent la survie des petites fermes que le «rapport de proximité au sol» nécessaire pour la production du fourrage, tel qu'invoqué par M. Bibeau? D'autres solutions applicables au domaine porcin pourraient être trouvées.

C'est donc la relation de proximité entre l'élevage et le sol qui reçoit les déjections animales que l'UQCN veut préserver. Un traitement peut effectivement permettre de concentrer les éléments fertilisants et de les transporter sur de grandes distances pour les utiliser sur d'autres terres. Les surfaces disponibles autour de la ferme ne limiteraient donc plus le nombre de porcs pouvant être produits en ce lieu. Mais la pratique agricole actuelle est-elle si bénéfique que cela? Quand des producteurs porcins défrichent des terres et y sèment des espèces végétales avides d'azote et de phosphore (le maïs) seulement pour se débarrasser de leur lisier, peut-on parler d'une situation souhaitable? En freinant le traitement des lisiers, l'UQCN veut limiter la croissance de l'industrie porcine. Mais que fait-on des nombreux producteurs déjà installés et qui, dans plusieurs cas, ne possèdent pas assez de terre pour éviter que l'épandage n'affecte leur environnement immédiat, soit les cours d'eau et les nappes phréatiques, et ce, peu importe la comptabilité utilisée (unités animales à l'hectare, capacité d'absorption des sols, etc.)? Nombreux sont ceux qui ne pourront pas respecter les normes qui ont été annoncées en juin dernier. S'ils ne peuvent pas traiter leur lisier, que pourra-t-on leur suggérer? Défricher encore de nouvelles terres? Fermer leurs portes?

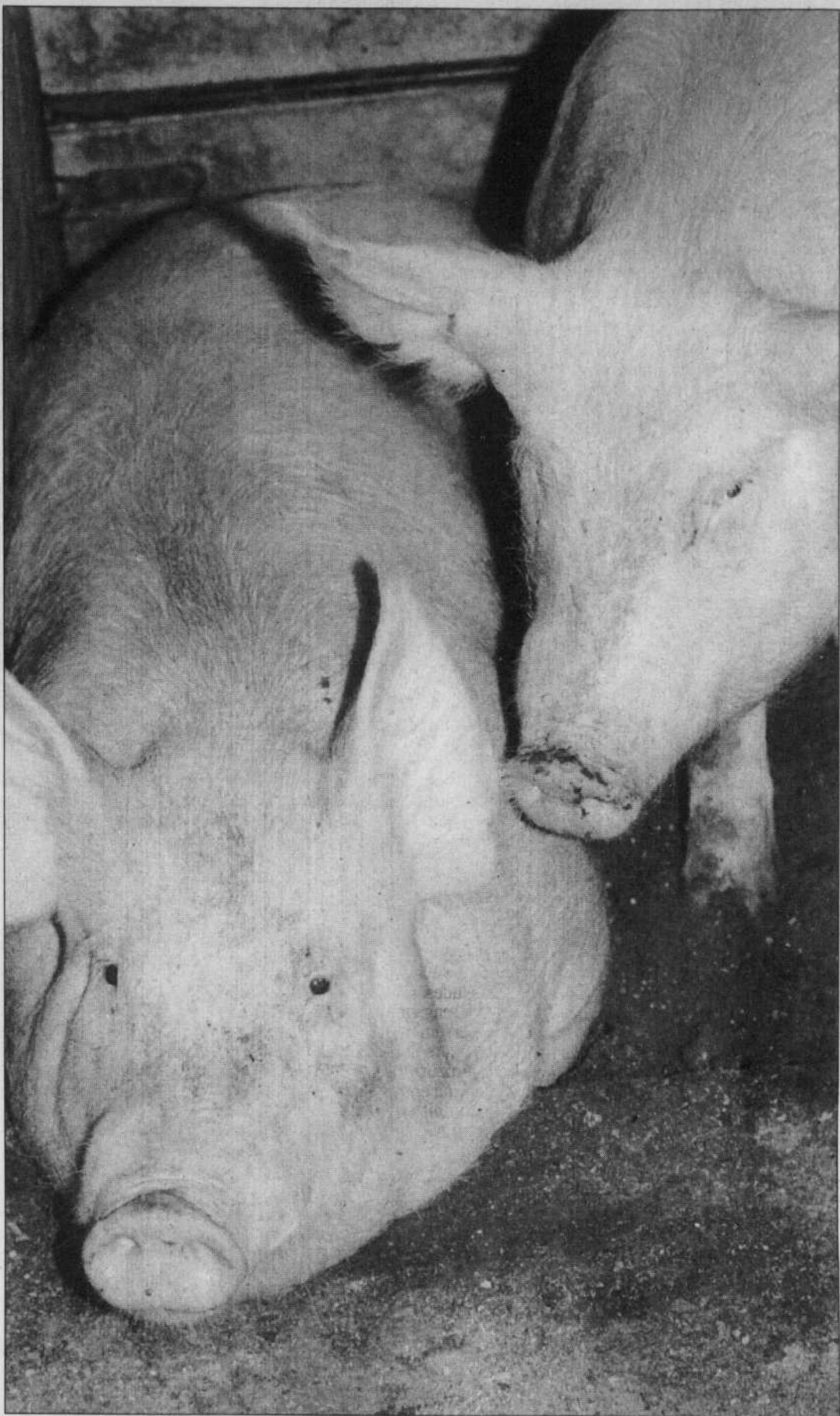
## La nature des traitements

M. Bibeau dresse un sombre portrait de ce à quoi pourrait ressembler une installation de traitement de lisier: ressemblant à une usine récoltant par camion le lisier de plusieurs mégaporcheries et concentrant les éléments fertilisants dans des résidus destinés à l'enfouissement sanitaire. Je n'ai pas de boule de cristal, mais je crois que l'avenir sera un tantinet différent. Premièrement, la majorité des traitements disponibles au Québec ou en développement visent à être implantés à la ferme. Le traitement régional du lisier brut risque fort d'être l'exception plutôt que la règle, entre autres parce que les coûts de transport seraient prohibitifs.

Ensuite, tous les projets que je connais visent la valorisation des éléments fertilisants, pas leur enfouissement. L'UQCN dit que ce serait là une concurrence aux matières résiduelles fertilisantes (MRF; boues d'usines d'épuration et de papeteries). Je crois plutôt que cela permettrait de remplacer une partie des quantités colossales d'engrais chimiques utilisés en agriculture. Bien des agriculteurs ne veulent rien savoir des MRF parce qu'ils ne croient pas à leur innocuité, qu'elles soient homologuées ou pas par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Quant au lisier non traité, plusieurs le refusent pour ne pas mettre leurs voisins en furie. Il est de toute façon limité à un usage local toujours en raison des coûts de transport. Dans ce contexte, un engrais organique d'origine agricole (ces «résidus de traitement»), stable, sans odeur ni pathogène, trouverait facilement preneur chez des utilisateurs d'engrais chimiques.

Et à quoi donc ressemblent ces méchants traitements? Comme mon affiliation professionnelle peut le laisser prévoir, ma préférence va aux procédés biologiques. Ceux-ci utilisent des microorganismes (naturels, pas des OGM). Or ce type de technologie est justement majoritaire parmi les traitements disponibles ou en développement. Par exemple, chez nous à l'INRS - Institut Armand-Frappier (INRS-IAF) et en association avec l'Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA), nous travaillons sur une filière dite «aérobie thermophile», soit un procédé qui a des liens de parenté avec le compostage et qui permet entre autres de pasteuriser le lisier (élimination des pathogènes) en plus de le stabiliser et de détruire ses mauvaises odeurs. On vise également à concentrer les éléments fertilisants (azote et phosphore) pour en faciliter le transport et l'utilisation dans d'autres régions.

À l'IRDA, ils poussent la valorisation encore plus loin en produisant des champignons de consommation, des vers de terre (pour la pêche) et du compost



Les moyens qu'utilisent bon nombre de producteurs porcins (des fermes de milliers de porcs) ainsi que leurs résultats sont indiscutablement d'envergure industrielle.

de haute qualité dans un procédé appelé OrverMD. On est loin de l'enfouissement invoqué par M. Bibeau... Un procédé développé au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et disponible commercialement utilise la biofiltration sur lit de tourbe. Au centre de recherche de Lennoxville de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada, on a mis au point un digesteur anaérobie à basse température (aussi disponible commercialement) qui permet la production de méthane qui peut être récupéré pour le chauffage de bâtiments. Et il y en a d'autres.

La position de l'UQCN contre les traitements du lisier de porc me semble particulièrement contradictoire avec deux autres de leurs préoccupations, soit la dissémination d'organismes pathogènes et la production de gaz à effet de serre (GES). Dans un communiqué émis en juin dernier, l'UQCN regrette que le nouveau Règlement sur les exploitations agricoles ne tienne pas compte du risque associé aux organismes pathogènes contenus dans le lisier, position avec laquelle je suis parfaitement d'accord. Or certains traitements peuvent justement détruire ces agents infectieux, ce qui répond pleinement à cette inquiétude de l'UQCN.

Le texte de M. Bibeau associe aussi le traitement du lisier à la production de GES. Si le traitement se faisait entièrement dans des usines régionales, ce serait probablement vrai en raison du transport du lisier brut par route. Par contre le traitement à la ferme est de nature à réduire l'émission de GES par rapport à la situation actuelle. En effet, un traitement local, effectué toute l'année, évite l'entreposage de lisier non traité comme cela se fait présentement, une pratique génératrice de méthane qui est un puissant GES.

## Les besoins en recherche

L'annonce par le gouvernement de favoriser les traitements est donc, à mes yeux, une bonne nouvelle. Il reste à voir si l'application de cette volonté sera à la hauteur des attentes. Parmi celles-ci, il y a l'espoir d'un soutien accru pour la recherche. Celle-ci est nécessaire car les procédés de traitement actuellement disponibles sont peu nombreux et pas encore pleinement satisfaisants. Or plusieurs autres technologies sont en développement, entre autres dans les laboratoires publics québécois (INRS-IAF, INRS-Eau,

École Polytechnique de Montréal, IRDA, etc.).

Il serait regrettable que ces projets ne trouvent pas le financement nécessaire pour en achever le développement. Les sommes investies en R&D à ce jour pour ces travaux l'auraient alors été en pure perte. Bien sûr le secteur privé devra faire sa part. Il sera d'ailleurs plus facile de trouver des partenaires commerciaux lorsqu'on pensera qu'il y aura, dans un avenir prévisible, des acheteurs pour ces technologies. Vous savez, le traitement, ça fait longtemps qu'on en parle... Il y a aussi d'autres systèmes de traitement développés ailleurs qui pourraient être testés ici.

Que fait-on des producteurs déjà installés et qui ne possèdent pas assez de terre pour éviter que l'épandage n'affecte leur environnement immédiat?

Enfin, je me permets d'ajouter mon grain de sel au passionnant débat à la fois sémantique et existentiel qui fait rage au Québec: nos producteurs porcins doivent-ils ou non être qualifiés d'industriels? Eh bien... oui et non. La Fédération des producteurs de porcs du Québec a raison de soutenir qu'une grande partie des fermes sont de type familial en ce qui a trait à leur propriété. À cet égard, même les intégrateurs québécois, ces entreprises qui possèdent plusieurs lieux de production mais qui confient leur opération à des contractuels, ne sont pas si gros. Lors de mon travail, j'ai rencontré plusieurs producteurs. La majorité était des propriétaires qui exploitaient eux-mêmes leur ferme. Lorsque nous allons chercher du lisier pour nos essais de laboratoire, la per-

sonne qui nous reçoit, c'est le propriétaire. Ou son fils. J'ai déjà travaillé en assainissement industriel et je vous assure que je n'ai jamais rencontré les propriétaires des grosses et des moyennes entreprises que je visitais.

Par contre les moyens qu'utilisent bon nombre de producteurs porcins (des fermes de milliers de porcs) ainsi que leurs résultats (y compris leurs rejets à l'environnement) sont indiscutablement d'envergure industrielle. Et cette situation particulière fait partie du problème. Il est difficile de faire admettre à quelqu'un qui se considère comme propriétaire d'une petite entreprise familiale (avec peu ou pas d'employés autres que les membres de sa famille) qu'il doit assumer des responsabilités d'une grande industrie en ce qui a trait à la gestion des déchets générés. Pourtant, c'est une exigence bien légitime. Et ça inclut, à mon avis, le traitement du lisier.

Réplique à Denis Gaumond

## L'arrogance des donneurs de leçons

On connaît cette musique malheureusement très en vogue actuellement chez les tenants de l'antisémitisme nouvelle version

ELIE BENCHETRIT

Directeur des Relations publiques  
Communauté sépharade du Québec

Denis Gaumond, l'ex-professeur, comme il aime se définir, récidive («Le bélement des agneaux universitaires», *Le Devoir*, 9 août) en trempant sa plume dans le fiel quand il s'agit de répliquer à des universitaires qui osent, avec courage et à contre-courant de cette nouvelle gauche pseudo intellectuelle, prendre la défense d'Israël et condamner le terrorisme.

Nous avions eu l'occasion, lors d'une réplique à Annette Paquet de l'Université Laval, d'avoir un avant-goût de son aversion, pour ne pas dire de sa haine à l'encontre d'Israël, de son armée et, bien entendu, de son régime politique qualifié, rien de moins, que de «spoliateur, colonisateur, et criminel de guerre». On connaît cette musique malheureusement très en vogue actuellement chez les tenants de l'antisémitisme nouvelle version.

Ce que nous découvrons maintenant chez cet universitaire, c'est l'arrogance et le manque de respect envers ses pairs qualifiés avec condescendance «d'agneaux universitaires». Serait-il lui-même le loup, le donneur de leçons qui prétend apporter un point de vue «différent» et moins «biaisé»?

Après une condamnation de principe contre «tout attentat terroriste», même s'il n'a jamais écrit une seule ligne pour condamner les meurtres — car on ne peut les appeler autrement — commis sur des civils israéliens par des terroristes palestiniens, Denis Gaumond, la conscience en paix, peut déverser sa hargne contre ceux qui ont condamné l'attentat, contre Israël et — le détail a son importance — la «Tsalah juive».

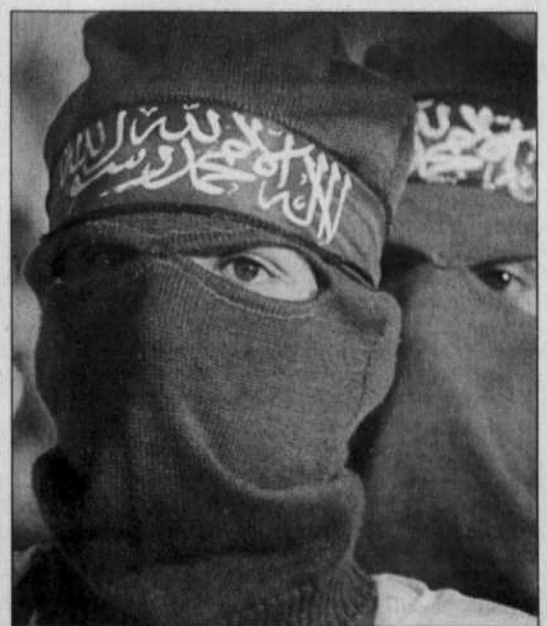
Quand il nous parle du «désespéré palestinien» qui a placé sa bombe à la cafétéria du campus à Jérusalem, j'ai un haut-le-cœur, car des désespérés, la planète en regorge, hélas! Et pourtant, il n'y a que des Palestiniens qui se font exploser. Quand il évoque Jean Moulin et les résistants français pour les comparer encore une fois à ces terroristes dont le seul but est de tuer un maximum de juifs, il insulte la Résistance et salit, par la même occasion, la mémoire de Jean Moulin.

Étant moi-même fils d'un ancien combattant pendant la Deuxième Guerre mondiale, prisonnier de guerre dans un camp de travail nazi et de surcroît volontaire dans les Brigades internationales en Espagne, en 1936, je me sens également insulté par de tels propos qui dénotent, non pas un «point de vue partisan» comme il le qualifie lui-même, mais plutôt une mauvaise foi certaine et une ignorance des faits indéniable.

Denis Gaumond ignorerait-il l'apologie du martyre qui est inhérente à l'idéologie du Hamas ou du Jihad islamique? Que la haine du juif est un élément central dans le vocabulaire de ces composantes palestiniennes et que les sermons appelant au meurtre des juifs, qualifiés de singes et de porcs, font partie de presque toutes les prières du vendredi dans les mosquées de Gaza ou du Caire? Les imams seraient-ils également désespérés à ce point?

Les opprimés, M. Gaumond, se passeraient bien de défenseurs qui, comme vous, n'ont malheureusement qu'une vision binaire et manichéenne du monde. Lorsque d'autres peuples vivent dans la détresse, je pense aux Kurdes, aux chrétiens et aux musulmans du sud du Soudan que l'on massacre, aux Tibétains dépouillés de leurs droits, aux Tchétchènes, aux cent mille Algériens assassinés par les islamistes, au génocide au Rwanda et j'en passe, vous êtes amnésique! Il est vrai que leurs bourreaux ne sont ni Israéliens ni juifs et ceci justifie qu'on les oublie car il n'existe, dans votre esprit, qu'un peuple opprimé sur terre: le peuple palestinien.

Je ne sais pas si vous êtes de mauvaise herbe comme vous prétendez l'être, moi, qui aime également Brassens, je souhaiterais pour rester dans le domaine que vous avez choisi, celui du monde animal, répliquer au titre de votre article «Le Bélement des agneaux universitaires», par un proverbe populaire arabe: «Les chiens aboient, la caravane passe».



Comment peut-on ignorer l'apologie du martyre inhérente à l'idéologie du Hamas?

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Franceur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (cartooniste); Diane Prébournat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (directeurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (musique), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maud Roux Soucy (commissaire); Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif) et directeur général.

# LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

## RÉCONCILIATION

SUITE DE LA PAGE 1

Survenant à la suite d'un affrontement, d'une hostilité déclarée, la réconciliation est un appel à mettre un terme à l'opposition. L'égalité s'établit alors grâce à un équilibre qui a comme préalable la reconnaissance des torts et la volonté de réparation. Or, l'évaluation des torts et de la réparation qu'ils nécessitent peut retarder indéfiniment la réconciliation.

En revenant au passé, il importe de distinguer entre réconciliation et pardon. Je ne suis point habilité à accorder le pardon en raison d'un tort, d'un crime dont furent victimes d'autres que moi, fussent-ils mes ancêtres. Cependant, la demande de pardon par l'héritier des spoliateurs est une forme de réparation éthique. Le passé persiste néanmoins et le devoir de mémoire qui s'impose aux survivants des victimes est une volonté de rendre justice à ceux qui en furent privés. Dans tout ce qu'il comporte de ressentiment, le passé n'interdit nullement la volonté de réconciliation. Quand des adversaires ou des ennemis se tendent la main, ils n'effacent pas le passé, mais tentent de le dépolluer de la haine et du ressentiment.

Tant que la rancœur demeure, il n'y a qu'une trêve, qu'un arrêt des hostilités. Cela peut être une étape sur la voie de la réconciliation, mais tant que l'égalité de l'autre n'est pas reconnue, tout arrêt d'affrontement se réduit à un verbiage sinon à une tromperie. Comment distinguer alors entre paroles et volontés, promesses et intentions? C'est une question de confiance. Et la confiance en l'autre commence par la confiance en soi. Elle ne se décide pas. Elle est une victoire sur l'incertitude.

Quand on songe à la réconciliation entre individus, on est souvent frappé, voire consterné, par la persistance des rancœurs, en dépit du passage des années. On peut décider de se réconcilier par besoin de se libérer des rancunes et des ressentiments. Celui qui les éprouve est le premier à en souffrir. Et quelle perte d'énergie! Les technologies et les structures sociales changent plus rapidement que les mentalités.

Le spectacle on ne peut plus désolant du monde actuel ne nous indique nullement que nous nous acheminions sur la voie des réconciliations. Que ce soit en Bosnie, en Tchétchénie, au Cachemire ou en Terre sainte, la violence prend le pas sur les espoirs de paix, animée par des cris de colère et des appels à la vengeance. On réclame l'établissement d'un régime de justice, qui est un passage obligé sur la voie de la réconciliation. On désigne les victimes et les coupables et on s'en remet au temps pour que les uns et les autres commencent à se parler. Il est désespérant d'assister au surgissement des haines et des rancœurs qu'on croyait ensevelies et, pour se donner confiance en l'avenir, on songe à des conflits qui ont duré des siècles et ont finalement abouti à la réconciliation. Allemands et Français, conjuguèrent leurs efforts pour construire une Europe qui ne vouera plus la jeunesse de chacune des générations à une mort absurde et inutile.

Aujourd'hui, la marche du temps est soumise à une accélération sans précédent. Notre impatience de connaître enfin un monde de paix et d'harmonie ne fait qu'accroître notre espoir en la victoire de la réconciliation. Mais que c'est long!

◆ ◆ ◆

À l'invitation du Devoir, l'Académie des lettres du Québec offre à nos lecteurs cette série estivale inspirée des mots du temps. L'Académie a été fondée en 1944, par un groupe d'écrivains de la modernité réunis autour de l'essayiste Victor Barbeau. Naim Kattan a publié récemment L'Écrivain migrant, essai (Hurtubise HMH, 2001).

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces

#### et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## DÉPUTÉS

SUITE DE LA PAGE 1

Les organisateurs de la liste n'ont pourtant commencé à contacter les députés qu'à la fin de la semaine dernière. Mme Brown n'en a elle-même entendu parler que vendredi après-midi. Quant à la conférence de presse, elle a été convoquée à moins d'une heure d'avis.

Le moment choisi est révélateur. Depuis plusieurs semaines, des députés se disent prêts à profiter du caucus pour donner l'heure juste au premier ministre. Leur message est clair: Jean Chrétien n'a plus l'appui de la majorité des militants et des électeurs. L'équipe Chrétien croyait encore, la semaine dernière, pouvoir contrer la vague, mais un sondage Ipsos-Reid paru vendredi dans le *Globe and Mail* est venu tout bouleverser.

Selon l'enquête réalisée les 13 et 14 août dernier auprès de 971 Canadiens, les libéraux auraient glissé de 46 à 41 % dans les intentions de vote en un mois. Environ 55 % des personnes jointes blâmaient le premier ministre pour la crise et 78 % disaient qu'ils voteraient pour une révision du leadership de Jean Chrétien s'ils en avaient l'occasion. Environ 64 % jugeaient

que le ministre s'accrochait au pouvoir. Les trois quarts des électeurs trouvaient par ailleurs que les affaires de l'État étaient négligées à cause de cette lutte intestine.

Dans le camp Martin, plusieurs députés confiaient vendredi que le sondage était assez clair pour leur permettre de concentrer leur attention, lors du caucus, sur les dossiers du gouvernement. Dans le camp Chrétien, on y voyait un argument de plus pour renouveler l'appui au premier ministre afin qu'il puisse gouverner en paix.

Malgré cela, la question du leadership ne pourra pas être écartée aussi aisément lors de la réunion de cette semaine. Le caucus est divisé et la liste publiée hier ne règle rien à cet égard. Le caucus libéral compte 170 députés, ce qui signifie que seulement 55 % d'entre eux ont verbalement confirmé «leur appui au premier ministre à l'occasion du vote de révision qui se tiendra au congrès national du Parti libéral afin qu'il puisse mener à terme le mandat que lui a confié la population canadienne il y a moins de deux ans».

Personne n'a voulu dire combien de députés avaient été sollicités ni combien avaient refusé leur appui. On préférerait répéter que des gens continuaient à téléphoner pour faire ajouter leur nom sur la liste et qu'elle pourrait par conséquent s'allonger.

## ENCORE

SUITE DE LA PAGE 1

aux notes d'Amsterdam, mais peut-être étaient-ce les âmes des marins qui avaient bu et rebu et rebu encore qui pissaient comme d'autres pleurent sur les femmes infidèles, allez savoir. Puis le soleil s'est montré sur *La Québec*, ah celle-là traitez-moi de gros bêta sensible qui se cache sous une couche de crème solaire indice 35 tant que vous voudrez, elle me fout à terre chaque fois, brûle encore, bien qu'ayant tout brûlé, brûle encore, même trop, même mal, avouez que vous en frissonnez juste à y penser même avec pas de glace dans votre cocktail de fin d'après-midi.

Surtout que brûle encore, comme résumé de cette belle semaine de tennis — «inouïable», espère M. Chrétien dans son message officiel publié dans le programme officiel —, ça se pose là.

Ce fut donc une finale disputée sous les chauds rayons de l'astre du jour et qui a donné lieu à un truc auquel on a assisté à plusieurs reprises cette semaine: après un premier set serré, un deuxième où la perdante du premier semble avoir le goût de se demander si la vie vaut vraiment la peine d'être vécue au point de se faire fondre comme ça, à mille degrés, sur ce qu'à Radio-Canada ils ont appelé, les petits comiques, «le four central», et que je, soucieux de ne jamais être en reste dans le domaine du calembour facétieux et réjouissant, baptiserai «le court-bouillon». Que voulez-vous, on ne se refait pas.

Bref, Amélie Mauresmo a fait un dur 6-4, dur mentalement pour celle qui ne le gagne pas, en l'occurrence Jennifer Capriati, notamment parce qu'il y a eu quatre ou cinq égalités à 5-4. Demandez-le à n'importe qui, perdre serré fait plus mal que perdre lousse, c'est une question de récompense pour l'effort et de sentiment d'injustice immanente, du moins est-on en droit de le croire. Et puis, il faut le dire, à 4-4, Capriati s'est fâchée deux fois après autant de décisions hautement douteuses des juges de ligne, et veut vent pas, ce genre de truc déconcentre. Surtout quand il vente à écorner les pages du grand livre de l'histoire du tennis qui s'écrit et qu'on a l'impression de perdre tout contrôle sur sa destinée, malgré des exercices de visualisation préalables.

Jennifer l'a dit: «Ouais, ça m'a mise en beau fusil et je pense que j'avais tout à fait raison d'être en beau fusil parce que c'était évident [que les balles controversées étaient à l'extérieur du terrain]. Et, vous savez, avec le vent et tout, vous avez l'impression que les choses ne vont pas comme vous le voulez. Quand vous faites de grands efforts et que vous sentez que peu importe l'intensité de vos efforts on va vous enlever des points que vous méritez, quand vous sentez ça, vous vous dites «pourquoi je déploierais de si grands efforts si c'est pour être comme ça?». Après, il y a eu les égalités à répétition, et après, «ça a été une spirale vers le bas».

Et Mauresmo a gagné le deuxième set 6-1. Ce qui m'amène à poser une question d'intérêt: puisqu'on a mis un homme et même deux sur la Lune, puisqu'on a inventé la brosse à dents électrique, le rouge à lèvres permanent et la pelote basque, pourquoi ne pourrait-on doter les terrains de tennis où se déroulent des tournois dans les

quels entrent en jeu du gros argent, fut-il canadien, de senseurs, je ne sais pas moi, d'yeux magiques, de détecteurs de caoutchouc? Ça se fait déjà au Grand Chelem, ainsi que dans tous les bons aéroports. Pourquoi pas au parc Jarry, où les joueuses du monde entier seraient encore plus heureuses de venir goûter les joies de la vie mont-réalaïse? Hmmm?

Et puis, si vous m'autorisez une petite considération domestique égoïste: qu'est-ce qu'ils attendent pour inventer la presse-ail autonettoyant?

◆ ◆ ◆

Et pour mettre les imbéciles hors d'état de faire des imbécillités, ou du moins d'en faire de manière à ce que cela fasse chier tous ceux à qui est pourtant destinée l'imbécillité en question?

Prenez hier, un peu plus tard en après-midi. Finale du double, Virginia Ruano Pascual et Paola Suarez contre Rika Fujiwara et Ai Sugiyama (gagnée par les premières, 6-4, 7-6 (7-4)). Un avion avec une pub derrière qui survole le stade du Maurier pendant, je vous jure, trois quarts d'heure mi-

Si tel est le cas, pourquoi ne pas avoir attendu le tournoi de golf du caucus, aujourd'hui, ou le début de la réunion du caucus, demain, pour la compléter avant de la dévoiler? ont demandé les journalistes, perplexes.

«Pourquoi? Vous avez la réponse dans votre tête. [...] On tente d'obtenir de M. Martin une position claire. Plusieurs journalistes lui ont demandé ce que faisait son équipe et il semble incapable à ce moment-ci de préciser ce qu'il fait. [...] J'ai cru que ce n'était pas une bonne idée de le contacter pour le faire concentrer sur cette déclaration», a été la réponse de M. Cauchon.

Les cinq députés et ministres, qui disent refléter la volonté de leurs électeurs, ont aussi affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une tentative d'isolement ou d'exclusion de certains membres du caucus. Pourtant, quelques minutes plus tard, le ministre Cauchon avouait n'avoir rien fait pour contacter Paul Martin, occupé de son côté à serrer des mains à un pique-nique à Montréal.

Plusieurs supporters de l'ancien ministre ont d'ailleurs dit n'avoir jamais entendu parler de cette déclaration d'appui au premier ministre.

Une déclaration similaire à celle dévoilée hier circule parmi les sénateurs. Selon la Presse canadienne, 49 des 62 sénateurs libéraux l'auraient signée.

Les Super Pages, un annuaire de quelque chose. Trois foutez quarts d'heure. Et tourne, et tourne, et survole, et survole, et survole, ooooooooooooooooooooo. Un autre qui arrive, Golf Surface. Z'auraient dû se rentrer dedans, non mais.

Le tennis, bien-aimés annonceurs qui créent de la richesse avec vos entreprises bienfaitrices de l'humanité, se pratique dans un certain silence. Je ne sais pas pourquoi, ou plutôt si mais je ne vous le dis pas. C'est comme ça. Et puis, pour vous dire une petite chose, ce sont les mêmes gens qui sont dans les estrades chaque fois que votre aéroplane crapahutant passe. Au bout de dix minutes, tout le monde l'a vue, votre damnée annonce qui n'intéresse personne. Vous dérangez, OK?

Quant à vous, chers lecteurs qui ne dérangez pas du tout, bien au contraire, on se donne rendez-vous jeudi, soyez prudents pour le retour à la maison, si vous faites le mal ne le dites à personne et veuillez prendre une grande froide à ma santé si vous passez par là.

[jdion@ledevoir.com](mailto:jdion@ledevoir.com)

## MAURESMO

SUITE DE LA PAGE 1

Et il s'agit d'une victoire fort importante à l'aube des Internationaux des États-Unis.

D'autant plus qu'Amélie Mauresmo n'espérait pas tant de son séjour à Montréal. «Évidemment, je voulais gagner quelques matchs pour me situer par rapport aux meilleures. Mais je ne suis pas venue ici avec comme objectif de gagner». Elle va tout de même accepter la victoire et la savourer, surtout qu'elle n'a pas perdu un set de la semaine.

Le début de la rencontre laissait présager des étincelles. Elles ne le cachent pas, Amélie Mauresmo et Jennifer Capriati misent avant tout sur la puissance de leurs coups pour engranger des points. Elles échangent en fond de terrain et attendent patiemment que leur adversaire cède en leur offrant une balle plus courte ou en l'envoyant carrément hors jeu.

Un duel entre deux joueuses de ce calibre peut être enlevant si elles sont au sommet de leur forme. Ce n'était pas le cas hier. Ennuyée par le vent (et par sa mauvaise humeur), Jennifer Capriati a offert une demi-performance, s'effondrant au deuxième set pour laisser échapper le match et la coupe.

Pourtant, Capriati et Mauresmo avaient entamé la finale en lion. Solides au service, les deux femmes ont encaissé jeu après jeu. Si bien que l'on s'est retrouvé à 4-4 avec Mauresmo au service. Celle-ci a gagné le jeu sur quatre points consécutifs dont deux aces contestés par une Capriati furibonde. Ces décisions ont déconcentré l'Américaine. Au jeu suivant, elle a bien réussi à sauver trois balles de set, mais pas la quatrième. Mauresmo menait donc un set à zéro.

«Je suis restée bien concentrée. Ça arrive à tout le monde de penser qu'un arbitre a tort, a raconté Amélie Mauresmo. Je sais que c'est une joueuse qui peut très rapidement s'énervier. Et c'est sûr que ce n'est pas bon signe pour elle lorsque cela arrive. On se dit: «Tiens! Il y a une faille».

Brisée tôt dans le second set, Capriati a ensuite

nous sommes en face de concepts très techniques dont on parle peu sur la place publique, dit-il. Les chiffres sont donc à prendre avec des pincettes. Mais peuvent aussi, paradoxalement, s'expliquer, selon lui.

«L'Ouest est généralement plus critique envers les arrangements institutionnels d'aujourd'hui, dit le politologue. De plus, la Colombie-Britannique tout comme l'Alberta ont déjà été historiquement en contact à l'échelle provinciale avec les modes de scrutin basés sur la représentation proportionnelle et le vote préférentiel. Ce sont donc des systèmes que l'électorat connaît bien.»

Et au Québec? «C'est effectivement plus étonnant quand on sait que la proportionnelle est un élément du programme du Parti québécois depuis des années, poursuit-il. Mais le système actuel a aussi beaucoup servi ce même parti lors des derniers scrutins en lui accordant un nombre de sièges supérieur au Parti libéral au regard du suffrage exprimé.»

Et les «bienfaits» de l'«effet pervers» du système actuel semblent d'ailleurs ressortir des résultats du sondage... lorsque l'opinion publique est scrutée en fonction de l'appartenance politique. A preuve: 46 % des répondants d'allégeance bloquiste se montrent favorables au *statu quo*, contre 32 % pour la proportionnelle alors que les alliés libéraux et les néo-démocrates plébiscitent pour leur part majoritairement ce mode de scrutin.

«C'est normal, lance M. Massicotte, aux dernières élections fédérales, en 2000, le Bloc québécois a obtenu au Québec 25 sièges de plus que les libéraux alors que

ces derniers avaient quatre points de plus dans les suffrages. La formule actuelle est donc gagnante pour le Bloc. Pourquoi la modifier?»

Autre pouls tâté par les sondeurs: l'argent et la politique. Si le mode de scrutin à préconiser pour l'avenir électoral du pays ne semble pas faire l'unanimité d'Halifax à Vancouver, ou encore d'un parti politique à l'autre, une règle démocratique fait toutefois consensus: la transparence quant au financement des partis. La question a été posée, lors de l'enquête: «Le public a-t-il le droit de connaître les noms de toutes les personnes qui ont fait des dons aux partis politiques et aux candidats?» Réponse: 77 % des Canadiens y sont fortement ou plutôt favorables. Même résultat (77 %) lorsque la question touche le financement des groupes de défenses des droits, des comités d'experts et des organismes publics.

Le sujet hautement polémique, en ces heures de course à la direction, est dans l'air du temps, résume Jack Jedwab, «ce qui explique peut-être ce consensus.»

La manière dont s'exerce le suffrage, elle, ne jouit pas de la même popularité. Surtout au Québec. En mai 2001, un sondage réalisé par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) avait en effet souligné le manque d'intérêt des Québécois à l'endroit de ces considérations techniques. Les réformes prioritaires selon eux à cette époque? D'abord le système de santé (51 %), le système d'éducation (26 %), le système fiscal (16 %) et... le système électoral (6 %).

**Restaurant Gutenberg** - cuisine française qui fait bonne impression

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8866 • [gutenberg@qc.airs.com](mailto:gutenberg@qc.airs.com)

CE MIDI: Entrée + médaillons de caribou aux canneberges et gingembre + dessert • 19\$

CE SOIR: Deux tables d'hôtes avec apéro pour 50\$